BnF Gallica

Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1712-04.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

(mq. le Catal. del liv.)

LC2 (469)

33

2

1 i2400

MERCURE GALANT.

AVRIL, 1712.

A PARIS,

M. DCCXII.

Avec Privilege du Roy.

MERCURE GALANT.

*Par le Sieur Du F****

Mois
d'Avril
1712.

Le prix eſt 30. ſols relié en veau, & 25. ſols, brochez

A PARIS,

Chez DANIEL JOLLET, au Livre Royal, au bout du Pont S. Michel du côté du Palais.

PIERRE RIBOU, à l'Image S. Louis, ſur le Quay des Auguſtins.

GILLES LAMESLE, à l'entrée de la ruë du Foin, du côté de la ruë Saint Jacques.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

MERCURE GALANT.

AVRIL 1712.

SUITE DE LA LETTRE de Quebec, où l'on a adjousté quelques singularitez tirées d'autres memoires.

LE festin qu'on donna aux Sauvages se fit proche les bords du grand fleuve

Saint Laurent, il y avoit environ quinze cens conviez, assis par familles sur des troncs d'arbres couchez en forme de longs canapez champêtres, dont les dossiers estoient de feüillages enlassez. A chaque troupe de convive est une grande chaudiere, les unes ont neuf à dix pieds de diametre, les autres plus grandes, on les remplit de quartiers de bœufs, de moutons, de cochons, & de l'élite des plus gros chiens avec leurs têtes qu'-

on voit ſurnager dans une eſpece de boüillon en purée qu'on épaiſſit en y jettant avec des peles à longs manches pluſieurs ſortes de pois & de graines aromatiques. En attendant que leurs viandes fuſſent cuites, ils eſtoient tous aſſis, ſelon leur uſage, le menton entre les genoux, qu'ils levoient de temps en temps : là paroiſſoient des viſages peints de toute ſorte de couleurs, les uns de bleu, les autres de rouge, quelques-uns de vert ; c'eſtoit

un blazon universel, car on en distinguoit qui portoient au premier & au quatre d'azur, au deux & trois de gueules; d'autres party de sable, & de sinople. De certains portoient coupé de pourpre & de gueule: nous en remarquasmes plusieurs qui avoient seulement le nez teint avec le plus beau bleu que l'on puisse voir, c'estoit de l'outremer, & les yeux noircis avec de la mine de plomb, presque tous avoient les cheveux frotez & imbibez

de ce qu'ils appellent Ma-
tacha, c'eſt à-dire de rou-
ge, ou de toute autre pein-
ture & de graiſſe de loup
marin, un duvet d'Outarde
ou de canard eſtoit ſemé
ſur ces cheveux. Au nez des
Outaouacs pendoient de
petites medailles de cuivre
ou de porcelaine de la Vir-
ginie. Quelques-uns a-
voient des cornes de *Cari-*
boux (eſpece de Cerf de
l'Amerique ſeptentriona-
le) au deſſus de leurs oreil-
les, le viſage de ceux qui
n'eſtoient pas Matachez,

c'eſt-à-dire, peints, eſtoient marquez de hieroglyphes, dont les uns repreſentoient des ſerpens qui tomboient du milieu du front ſur le nez, & dont la queuë finiſſoit au menton. D'autres avoient des figures de Renards, d'Ours, de Caſtor, de Rat, de Pigeon, aux jouës. Ces hieroglyphes durent autant que la vie, cela ſe faiſant avec la pointe de l'aiguille ſur la chair, les piqûres faites, on jette deſſus du charbon broyé fort menu, & de certaines pier-

res de couleur calcinées & pulverisées, aprés quoy la figure conserve une couleur bleuastre, ou rouge, ou verte selon les poudres.

Toutes les Nations differentes se distinguent parmy les Sauvages par quelque coloris ou hyeroglifes communs entr'eux.

Il y a quelques unes de ces Nations où les jeunes hommes qui deviennent amoureux, se peignent une figure de cœur sur le front, & paroissent ainsi couronnez de feüilles devant leur

maiſtreſſe, & c'eſt un ſignal de declaration d'amour; & ſi au bout d'un certain temps ils ne ſont pas aimez, ils ſont obligez de recolorer ce cœur de noir, ſi non la famille qui ne veut point d'alliance avec celle du jeune amoureux, ſe tiendroit deshonorée, & s'ils ſont agréez par la maiſtreſſe, elle ſe peint à l'imitation de l'amant, & l'amant joint un autre cœur au premier qu'il avoit peint: mais ces ſortes de peintures d'amour ne ſont

qu'appliquées & non avec des piqûres comme les hyerogliphes, & ne durent que peu de temps, apparemment autant que leur amour qui n'eſt pas plus conſtant que celuy des Européens.

Les Sauvages eſtoient armez de haches, de ce qu'ils appellent caſſe-teſtes ou maſſuës, d'un long couteau à la ceinture, avec leur arc, & leurs carquois garnis de fleches mis en bandouliere.

Toutes ces differentes

Nations ſauvages du Nord de l'Amerique eſtant ainſi rangées, Mr le Marquis de Vaudreuil Gouverneur general preſent, & accompagné de Mr le Chevalier de Ramezé Gouverneur de Montreal, le ſieur Joncaire Officier François Negotiateur & Envoyé ordinaire chez les Iroquois, parut au milieu de tous ces Sauvages, dont on comptoit treize ou quatorze Nations differentes, il eſtoit armé d'une aſſez longue perche, à l'extremité de la-

quelle estoit plantée une teste de Chien à demy grillée, & qu'il montroit de toutes parts. S'estant, aprés plusieurs tours faits de costé & d'autre, retiré à un des bouts de l'assemblée du costé des Iroquois qu'il avoit ordre de haranguer, un autre Officier François bon Interprete de la langue des Sauvages d'en haut, marcha aussi le long des rangs avec une autre teste de Chien qu'il montra à droite & à gauche, puis se fut ranger du costé

des Nations Outaouaises.

Ces deux Officiers ainſi poſtez, firent alternativement, & à l'extremité des lignes que formoient toutes ces Nations ſauvages, la harangue dont voicy la ſubſtance à peu prés, & cela de la part d'Onnonthio, c'eſt ainſi qu'ils appellent le Gouverneur general des François en Canada.

C'eſt icy un feſtin de guerre pour vous engager à lever la hache contre les Anglois, voſtre ennemy

& le noſtre, ils ont reſolu de vous aller troubler ſur vos nattes & dans vos cabanes. Onnonthio eſpere que vous vous comporterez en hommes, c'eſt-à dire, en braves & vaillants Guerriers.

Les harangues finies, Mr Joncaire tenant au bout de ſon grand baſton la teſte de Chien élevée, danſa & chanta en meſme temps ſeul, qui eſt la maniere des Sauvages, laiſſant tomber negligemment le bras gauche le long des hanches,

& tournant comme un furieux la teſte tantoſt à droite, tantoſt à gauche, ſe courbant & redreſſant le corps par ſacades, écartant & ſerrant les genoux, quoyque les pieds reſtent preſque joints l'un contre l'autre. La chanſon ne conſiſta qu'à prononcer avec un aſſez grand effort de poitrine, l'interjection *hé*, *hé*, *hé*, qui eſt à peu près celle de nos fendeurs de bois, ils répondirent à certe eſpece de cri de guerre par *ho*, *ho*, *hai*, *ho*, *ho*, *hai*,

hai, ce qui reſſembloit aſſez à une mauvaiſe muſique Italienne.

Pluſieurs Officiers François qui ſçavent les manieres Iroquoiſes, danſerent & chanterent les uns aprés les autres, portant tous à la main un des baſtons où eſtoit une teſte de Chien. Les danſes des Officiers finies, & celles de pluſieurs Chefs des Sauvages, toutes ſeul à ſeul; une teſte de Chien fut preſentée au Chef des Iroquois de la

Miſſion de ſaint Louis proche l'Iſle de Montreal ; celuy-cy l'ayant priſe la mit ſur ſes genoux, car il eſtoit aſſis, puis il jetta un cri fort aigu, pour ſignifier aux autres qu'il alloit danſer ; ce Sauvage ayant joué ſon rôle, preſenta la teſte de Chien à un autre Chef ou ancien qui danſa & chanta aſſez long-temps, il en fut de meſme de pluſieurs autres Chefs de cette Nation. Les deux teſtes de Chien ayant eſté ainſi portées de Chef en Chef des Nations,

rant Iroquoiſes, qu'Algonkines & Outaoüaiſes, les derniers d'entre les Anciens & Chefs à qui elles écheurent, les croquerent en mangerent la cervelle, & crierent en leur langage, *ainſi ferons-nous de nos ennemis.*

Les danſes finies entre les plus conſiderables des Sauvages au bout de ſept heures d'horloge ou environ, Mr le Marquis de Vaudreuil, Onnonthio, qui leur faiſoit le feſtin, fit diſtribuer abondamment à

chaque famille, de la viande & de la biere.

Dans le temps que Mr le Gouverneur general envoyoit de bons Officiers & des soldats agguerris en Acadie, pour seconder les intentions du brave saint Castin, Gentilhomme Gascon, tres-fidele serviteur de sa Majesté, & fort aimé des Acadiens, il arriva icy un petit bastiment que des Canadiens en canot le long des costes venoient de prendre; ce fut par cette prise que la nouvelle cer-

taine vint en Canada, de l'armement des Anglois contre nous, que leur flotte estoit en mer, contenant dix à douze mille hommes, avec ce qu'ils avoient pû ramasser à Basston & aux Villes voisines, de bastiments de transport, de barques, de doubles chaloupes.

Un bastiment venant de Plaisance en Terre-neuve, & un Irlandois, qui avoit deserté le party des ennemis, nous vinrent donner avis que la flotte Angloise

avoit mis à la voile le dixiéme d'Aouſt, de Baſton.

Un de nos partis de Sauvages Algonkins, amena un Iroquois de la Nation des Goïogoüens, qui aſſeura que les jeunes gens d'entre ſes freres, malgré le conſeil & le ſentiment des Anciens & des Chefs, s'eſtoient enfin laiſſé gagner par les Anglois d'Orange & de la Menade (deux Villes de Newyork) un Sauvage Abnaki, appellé Cadenaret, qui apportoit la cheveleure d'un Anglois,

& qui amenoit un ſoldat qu'il avoit fait priſonnier, vint nous apprendre qu'il avoit veu faire le partage de quantité de canots & de pirogues pour mettre ſur le lac Champlain, ce qui confirmoit que le corps de l'armée Angloiſe eſtoit en marche.

Tant de témoins ne certifioient que trop que nos ennemis vouloient nous attaquer par en haut, c'eſt-à dire, du coſté de Montreal; quant à celuy qu'ils avoient formé de le faire

par en bas, & du coſté de Quebec. Le nommé Guion, un de nos Flibuſtiers le plus alerte, vint nous en aſſeurer : car ayant eſté pris le 13. de Septembre dans la riviere de ſaint Laurent, & preſqu'auſſi-toſt relaſché (à cauſe que l'année précedente 1710.) il avoit pris luy-meſme l'Anglois qui venoit de ſe rendre maiſtre de ſon petit baſtiment, & qu'il en avoit eſté traité humainement, il nous rapporta qu'il avoit veu la flotte des Anglois

vers le Cap Marane, & à soixante lieuës de Quebec, qu'il avoit compté plus de quatre-vingt dix voiles.

Mr le Gouverneur general, sur des avis si marquez, ramassa tout le détachement des troupes de la Marine, qui sont les troupes reglées destinées à garder la colonie; Mr de Ramezay Gouverneur de Montreal luy amena plus de neuf cens Canadiens, tous bons guerriers, enfin on ramassa beaucoup de troupes. La capitale de la

nouvelle France Quebec, eſtoit fortifiée par Mr le Chevalier de Beaucour Capitaine, & fort habile Ingenieur.

La ſeconde Ville du Canada qui eſt Ville-Marie, vulgairement appellée Montreal, à cauſe d'une montagne, qui traverſe dans ſa longueur une petite partie de l'Iſle de ce nom, n'eſt fortifiée que de palliſſades, elle eſt flanquée du coſté de la campagne de trois baſtions & les choſes eſtoient dans

cet eſtat lorſque nous apprifmes par deux Canadiens venus de la Terre de Labrador, à la coſte du nord du fleuve ſaint Laurent, la manœuvre des Anglois depuis l'endroit où eſt une baye aſſez profonde à la coſte du Sud juſques au Cap Matane du meſme coſté de la riviere, & cela jour par jour. Ces gens là ont veu des débris de ſept vaiſſeaux de haut-bord, parmy leſquels eſtoit l'amiral de la flotte, ſi on en juge par le pavillon &

la flamme qui en ont esté apportez icy par le sieur de la Valiere ; ils ont compté pendant cinq lieuës de chemin le long du rivage, quinze cens corps noyez, parmi lesquels estoit une femme tres-proprement habillée qui tenoit sous un de ses bras un petit enfant qu'elle n'avoit point lasché en se noyant, & un jeune Anglois qui tenoit encore une planche, n'estoit pas loin d'elle. Ces habitants découvrirent aussi plusieurs chevaux morts, tout

cela estoit meslé parmy des hauts bans, des masts, des cables de differentes grosseurs, des bariques, des coffres de bord de toutes façons, ils y remarquerent aussi quantité d'ustenciles & de pieces de mesnage, comme des chaudieres, des poëlons, des casseroles, des matelats, des berceaux, & mille autres choses qu'il seroit ennuyeux de vous rapporter. Un furieux coup de vent, le troisiéme Septembre, quelques-uns ont dit que c'estoit du Sud Sud-

oueſt, les avoit portez avec impetuoſité, ſur l'Iſle aux œufs, & enſuite à la coſte du Nord, puis à celle du Sud, les bons Pilotes leur manquoient. Il eſt certain que le fleuve ſaint Laurent eſt tres-difficile à pratiquer, meſmes aux plus anciens Pilotes; car outre qu'il eſt heriſſé d'Iſles, dont les approches font trembler, les bords en eſtant eſcarpez, il eſt plein de battures, de briſants, ou rochers, dont quelques-uns ſont à fleur d'eau, ou-

tre cela le canal que l'on prend ordinairement, a peu d'eſtenduë, c'eſt au Nord, on eſt cependant obligé de ranger d'aſſez près cette coſte, ſur tout vers l'Iſle aux Coudres, le Cap Tourmente, & la Traverſe. La coſte du Sud eſt beaucoup plus apparente, quoyqu'elle ſoit tres-certainement moins ſaine que celle du Nord : je ne ſçache que feu Mr le Chevalier d'Iberville qui ſe ſoit haſardé de la ranger, je parle de la coſte du Sud du

fleuve ſaint Laurent.

Nous eſtions encore dans l'attente des ennemis à Quebec, & nous nous tenions ſur nos gardes au milieu de toutes ces nouvelles de la défaite des Anglois dans la riviere par la tempeſte. Lorſque le Heros, vaiſſeau du Roy, commandé par Mr le Chevalier de Beauharnois de Marigny, eſt venu moüiller dans la rade de cette Ville, ça eſté le ſixiéme d'Octobre. Ce gros navire a procuré à la Colonie un ſecours conſi-

derable d'hommes & de munitions de guerre, il a fait deux prises en venant, & en a brusle une, il a amené l'autre jusques icy, & a louvié & couru plusieurs bordées, tantost à bas bord, tantost à stribord pendant l'espace de dix-sept jours dans la seconde riviere de saint Laurent sans avoir rencontré aucun vaisseau ennemy. La circonstance d'un aussi gros bastiment que le Heros qui passe à travers une flotte ennemie sans en estre arresté, for-

moit d'eſtranges & fa-
cheux ſoupçons contre le
Flibuſtier Canadien nom-
mé Guyon, & quelques au-
tres qui avoient compté
les Navires des Anglois
qui paroiſſoient occuper
tout le travers du grand
fleuve ſaint Laurent. Tous
ces faits ſe ſont neanmoins
trouvez tres-conformes à
la verité, la flotte avoit re-
pris le chemin d'Europe,
& on avoit renvoyé quel-
ques baſtiments à Baſton
dans la nouvelle Angle-
terre.

Mr nostre General asseu-
ré de la dispersion & de la
ruine de la flotte Angloi-
se, pensa d'abord à aller se-
courir le haut Canada, je
veux dire le Montreal, &
tout le Gouvernement de
l'Isle de ce nom, il prit à
cet effet mille ou douze
cens hommes, tant de
Quebec que des trois Ri-
vieres, & vint en diligence
joindre Mr le Baron de
Longueil Lieutenant de
Roy de Ville-Marie, ou
Montreal, qui estoit desja
au Fort de Pontchartrain,

ou de Chamblis, pour s'opposer, & aller delà au devant du General Nicholson, les Anglois venoient attaquer la Colonie de ce costé-là pour faire diversion de nos forces.

Mr le Marquis de Vaudreuil ayant esté informé, que les ennemis prenoient la fuite, détacha aprés eux Mrs de Rouville, la Chauvinerie & de Vieuxpont, pour donner sur l'arriere-garde des ennemis le long du Lac de Champlain.

Voila Mr où en estoient

les choſes ſur la fin d'Octobre dernier, nos ennemis ſe ſont défaits ſans que nous ayons perdu un ſeul homme. Le Sauvage Onnontagué a raconté à nos Officiers, que le reſte des Anglois reprenoit le chemin d'Orange & de la Menade.

Parmi les priſonniers que les Sauvages Abnakis nos alliez, ont faits cette année dans la nouvelle Angleterre, il s'en trouve un bien remarquable, c'eſt un Anglois de la Ville de

Northampton, âgé d'environ cent ans, ſon fils qui l'accompagnoit dans un champ où il alloit ramaſſer du foin, ayant eſté tué, ſon Pere courut à un petit bois voiſin, & s'y cacha en ſe courbant derriere un arbre, mais pas ſi bien qu'un Sauvage ne l'y apperceuſt ? celuy-cy luy laſcha un coup de fuſil dont la balle paſſa le long de l'épine du dos, & fut s'arreſter entre cuir & chair un peu au deſſous de l'épaule gauche. Cet Anglois ayant

esté amené par le party des Sauvages Abnaxis à Montreal, il a esté pensé soigneusement, la balle qu'on luy a tirée s'est trouvée applatie, & le prisonnier n'avoit jamais senti aucune douleur dans les vertebres, quoyque la balle eust passé par tant d'endroits, & d'une épaule à l'autre.

L'année a esté abondante en ce pays-cy en toute sorte de grains, nous avons eu le bonheur & le temps d'en faire la recolte, & de les serrer tous. L'hyver qui

eſt d'ordinaire ſi ſenſible en Canada, a eſté doux, à quelques huit ou dix jours près, qui ont cependant ſuffi pour glacer le fleuve, mais ſi ferme qu'on alloit d'icy à Montreal en carioſle & ſur de traiſneaux, le froid n'a commencé que vers les derniers jours de Janvier ce qui eſt extraordinaire en Canada où la grande Riviere de S. Laurent toute large & rapide qu'elle eſt, prend ordinairement au moins ſur les bords vers le commence-

ment de Novembre du co-
ſté d'en haut, je veux dire
en remontant le fleuve du
coſté de l'Iſle de Mont-
real.

Des Sauvages de la Miſ-
ſion de Mr de Breſlay, ont
découvert à environ vingt
lieuës de Montreal au mois
de Juin dernier, une car-
riere qui ſemble eſtre tou-
te de marbre, & meſme
d'une eſpece de jaſpe, c'eſt
toute une montagne à peu
prés longue d'une demi
lieuë; ce ſont des Nepiſ-
ſings, ou Algonkins eſta-

blis dans l'Isle aux Tourtes, à l'extremité d'en haut de l'Isle de Montreal, qui ont fait cette découverte, & en ont apporté de gros morceaux au retour de leur chasse qui dure des quatre & cinq mois chez les Sauvages. J'en ay veu un morceau qu'ils ont apporté, dans lequel il m'a paru quatre couleurs differentes qui sont espacées regulierement, formant comme des especes de flammes, avec des estoilles aux extremitez, où l'on voit

comme des pailletes brillantes, & entre ces rangées de flammes il y a des especes de spirales ou limaçons du plus beau, couleur de feu & noir, & ce qui rendroit ce marbre exquis, c'est qu'il est aussi dur & aussi lié que le marbre blanc.

Il y en a d'autre plus brun, qui a toutes les varietez de la pierre de jaspe, mais les quatre costez, par exemple d'un carreau de deux pieds cubes, sont tous differents en couleur.

Ce mineral, quoyque pesant & dur, ma semblé assez facile à tailler. Cette montagne qui n'est qu'une carriere, au rapport des Sauvages, ébloüit les yeux des personnes qui la regardent un peu fixement à cause de diverses couleurs que le Soleil y fait briller. Ces Algonkins disent que cette merveilleuse carriere n'est esloignée du fleuve saint Laurent que d'une demi lieuë, que l'on y voit de fort grosses pierres toutes d'une mesme couleur, les

unes rouges, les autres de couleur d'un beau bleu de turquoise, quelques-unes de noires, & d'autres jaspées, & telles que le morceau dont je vous ay parlé.

Voicy une autre découverte de mineraux, c'est une mine de plomb qui a esté trouvée par des habitans Canadiens à la coste du Sud, que l'on appelle icy Coste de Varenne, du nom du Seigneur de cette contrée, c'est vis-à-vis la partie d'en bas de l'Isle de Montreal, une lieuë & de-

mie au dessous de Roucher-
ville. Cette découverte a
esté faite cette année à la
fin du mois d'Aoust. On a
apporté de cette mine un
morceau du poids de soi-
xante livres, qui aprés avoir
esté fondu, ne s'est trouvé
diminué que d'un demi
quart, & dont l'œil est rou-
geastre, mais pourtant ar-
genté comme l'étain. Plu-
sieurs morceaux de cette
espece de plomb furent
trouvez dans cette mine,
mais on les laissa. Les ha-
bitans des environs assou-

rent n'avoir jamais pû faire venir de bled dans l'esten-duë de quatre ou cinq arpents qui occupe cette mine, qu'il y avoit ordinairement beaucoup moins de neiges en cet endroit qu'ailleurs, & qu'elle s'y fond beaucoup plustost.

Le pourpre a fait bien du ravage icy, je dis dans Quebec, car le mal ne s'est point estendu jusqu'au Montreal. Cette maladie nous a enlevé plusieurs Ecclesiastiques du Seminaire des Missions Estrangeres,

Jesuites, Recollets, & Religieuses Hospitalieres. Nous comptons outre cela trois cens Laiques morts en tres-peu de temps dans cette Ville ou aux environs.

On donnera dans le Mercure prochain, ou dans celuy d'aprés une autre Relation ou espece de voyage meslé d'avantures tres-nouvelles & tres-veritables.

EXTRAIT DE LETTRE de Mr Funk, Envoyé Extraordinaire du Roy de Suede à Constantinople, du 22. Février 1712.

NOnobstant qu'on ait receu avis de l'évacuation d'Asaph, j'espere que le Czar ne sera pas quitte des Turcs par là, mais que le Grand Seigneur continuera aussi d'insister sur les articles concernant la Pologne & l'Ukraine, suivant le sens qu'il leur donne, & qu'il aura soin des interests

du Roy. Ce qu'il y a du moins de certain, c'eſt que le Roy retournera dans ſes Eſtats, ou en Pologne avec une eſcorte Turque conſiderable. Le Sultan a fait dire aux Miniſtres d'Angleterre & de Hollande, ſur ce qu'ils luy ont fait connoiſtre qu'il n'eſtoit pas neceſſaire, s'il vouloit, qu'il allaſt en campagne, qu'il iroit du moins à Iſakeze, près du Danube, lieu du rendez-vous general de l'armée, pour voir le Roy ſon amy & ſon hoſte avant

ſon départ. Le grand Viſir m'a dit que vers la fin du mois de Mars, les troupes marcheront de Conſtantinople vers le rendez-vous, & que le départ du Roy pourroit ſe faire dés qu'il y auroit de l'herbe en campagne. Le Grand Seigneur, pour de ſon perſonnel, a de l'eſtime & de l'amitié pour le Roy, il en donnera des marques réelles à ſa Majeſté, nonobſtant que les Miniſtres des Anglois & Hollandois, & une partie de ſes propres

Ministres taschent de le détourner des affaires du Roy. Le Kam des Tartares est tousjours d'un grand credit auprés de sa Hautesse, & luy écrit fort souvent, & le Grand Seigneur fait plus de réflexion sur ses conseils que sur ceux du ministere, il prestera de l'argent au Roy pour le mettre en estat de pouvoir partir, outre qu'il pourvoira l'armée Turque qui escortera sa Majesté, de l'argent necessaire pour payer sa subsistance en Po-

logne, afin de ne pas incommoder les habitants. On ne doit point au reste se laisser intimider par les rapports des Ministres Estrangers à Constantinople, au desavantage du Roy, ils ne sont pas informez à fonds de ce qui se passe entre sa Majesté & le Sultan, & ce qu'une partie des Ministres de l'Empereur Ottoman disent de temps en temps à ceux-là, qui leur font croire que le Roy ne reüssira pas, ne merite pas l'attention qu'ils y font.

Depuis quelque temps le Grand Seigneur eſt reſervé envers ſon miniſtere, & comme perſonnellement il eſt bien intentionné pour le Roy, l'effet de ſes intentions ira plus loin qu'il ne s'en eſt expliqué juſqu'icy. Il y a cependant un grand fracas icy, & dans tout l'Empire Turc au ſujet des conjonctures preſentes, mais il aboutira enfin à l'avantage de ſa Majeſté.

NOUVELLES d'Allemagne.

L'Archiduc a confirmé au Comte de Lewenſtein Administrateur de Baviere, la dignité de Prince de l'Empire, que l'Empereur Joſeph luy avoit accordée. On dit que le Prince Charles de Neubourg Gouverneur du Tirol, doit aller à Barcelonne pour en ramener l'Archiducheſſe. Un Courier du Prince Eugene a rapporté que la Reine de la Grande Bretagne & le

Parlement ne paroiſſent aucunement diſpoſez à payer les ſommes neceſſaires pour l'entretien de quarante mille hommes en Eſpagne, ny à continuer celles qu'ils avoient accouſtumé de fournir en Portugal. On publie que les recruës ſont preſque achevées, elles ſe font avec tant de difficulté, qu'au lieu d'augmenter le nombre de ſoldats de chaque Compagnie, comme on ſe l'eſtoit proposé, on a peine à les rendre complettes. On

mande de Vienne que l'Archiduc doit partir le 9. du mois prochain pour Presbourg, pour s'y faire couronner Roy de Hongrie dans la Diette qui s'y tiendra. On construit pour ce sujet un pont sur le Danube, & on a fait deffense d'y laisser entrer personne sans passeport. On a publié une Ordonnance contre le luxe des habits, qui deffend aux Marchands de faire venir des estoffes d'or & d'argent.

La Cour de l'Imperatrice

Willelmine Amelie eſt entierement reglée, on a aſſigné trois cens mille florins pour elle, pour les deux Archiducheſſes ſes filles, & pour toute ſa maiſon.

Nouvelles de Londres.

Le Prince Eugene & le Comte de la Corſana ſecond Plenipotentiaire de l'Archiduc, ſont partis pour Utrecht, Dom Louis Acuncha Plenipotentiaire de Portugal, le ſieur de Biberſtein Envoyé de Brandebourg, & le ſieur Har-

ley Envoyé d'Angleterre vers le Duc d'Hanover, partirent de cette Cour, faisant tous voile vers la Hollande. Le jour du depart du Duc d'Ormont n'eſt pas encore fixé, ſes équipages ſont partis, ils doivent eſtre embarquez à Harwich, & paſſer en Flandres.

Nouvelles d'Eſpagne.

Le Roy a nommé les Officiers Generaux qui doivent ſervir dans ſes armées pendant cette Campagne. On remplit les magaſins

de Vinaros, de Mequinença, de Tortose, de Peniscola & de Lerida. Le Duc de Vendosme doit partir dans peu pour aller visiter les places du Royaume de Valence. Sa Majesté a declaré Lieutenant General de ses armées Dom Miguel Pons. On mande de Tarragone que les Anglois vendoient leurs chevaux & leurs équipages, pour s'embarquer sur les vaisseaux qu'ils attendoient. On écrit de Barcelone que la cherté des vi-

vres est fort grande, que le Comte de Staremberg avoit esté obligé d'y envoyer son Regiment avec un autre, que les Miquelets ny les Soumettants ne sont plus si zelez pour le service de l'Archiduc. Les Lettres du Gouverneur de la Havane dans l'Isle de Cuba, & celles des Magistrats de la mesme Ville, marquent que le Duc de Linarés Viceroy du Mexique a envoyé une somme considerable d'argent à sa Majesté, afin qu'elle pust s'en

ſervir pour la campagne. On écrit de Catalogne qu'un grand corps de Troupes & de Miquelets ennemis vouloient s'emparer de nouveau du pont de Suert, mais Dom Miguel Pons en ayant eſté informé, les attaqua avec tant de vigueur qu'il les obligea à ſe retirer avec perte de pluſieurs des leurs tuez & faits priſonniers ; il obligea le Colonel Nebot qui venoit les ſecourir, à ſe retirer en diligence. On mande de la Conça du Tremps, qu'un Lieu-

tenant Colonel du Regiment d'Urivé s'estant avancé avec quelques Troupes pour lever les contributions, rencontra un détachement des Ennemis qu'il fit attaquer si brusquement qu'il les mit en fuite à la premiere décharge, en ayant tué plusieurs & fait plusieurs prisonniers, parmy lesquels sont quatre Officiers. On écrit de Cervera que le General Frankenberg estoit parti de Santa Colonna avec mille chevaux, quinze cents fantas-

ſins, deux mortiers, & quelques pieces de canon dans le deſſein de ſurprendre Cervera, mais le Comte d'Hercelles qui y commande en ayant eu avis, s'eſtoit préparé à les bien recevoir. Les Ennemis arriverent le 14. à la pointe du jour, il détacha un Lieutenant des Grenadiers des Gardes Valonnes avec quarante Cavaliers, pour aller reconnoiſtre une troupe qui s'eſtoit avancée; il l'attaqua avec tant de vigueur qu'il les obligea à ſe retirer. Le

Comte

Comte d'Hercelles voyant qu'ils ſe retiroient, ſortit avec toute ſa cavalerie & la pluſpart des Grenadiers, chargea leur arriere garde, les mit en fuite, laiſſant pluſieurs morts, nombre de priſonniers & leur artillerie. On apprend des deſerteurs & des payſans que les Officiers & les ſoldats Anglois continuent à s'embarquer, diſant que c'eſt pour retourner en Angleterre.

Nouvelles de Flandres.

Nous avons quatre-vingt mille hommes en Flandres, le Comte de Broglio a desja commencé à estendre soixante dix Bataillons depuis Biache à Arleux, Sailly, Marquion jusqu'à l'Ecluse, ensorte qu'il a sa droite à Cambray, & sa gauche à Arras.

Les Ennemis sont assemblez de leur costé en grand corps sur la Deüille, ils menacent d'assieger nos Places, sur tout Cambray &

Arras : nous ſommes diſ-
poſez de maniere à leur
faire quelque embarras
pour y reüſſir, puiſqu'il
faut qu'ils paſſent la Cen-
sée & l'Eſcarpe devant
nous, noſtre armée d'ail-
leurs ſe groſſiſſant tous les
jours.

La Reine de la Grande Bretagne a fait reformer trois Regiments qu'elle avoit en Portugal, ainſi il n'y reſte plus grande choſe.

Il eſt venu prés de cinq millions de la flotte du Guay-Troüin que l'on tra-

vaille actuellement à la monnoye. Mr de Lomont a ordre de faire décharger tous les vaisseaux qui sont dans le port de Dunkerque. Mr Ducasse est parti de la Corogne pour aller trouver le Roy d'Espagne.

L'AMOUR A IRIS malade.

Par Mr C.

IRis je viens vous secourir,
Le mal que vous souffrez m'accable,
La pitié, l'interest m'enga-

ge à vous guerir,
Mon Empire ſans vous
n'auroit rien d'agreable.
Desja mes Temples ſont
deſerts,
Il faut l'avouër à ma honte,
J'ay veu ceſſer dans Ama-
tonte,
Tous les vœux qui m'eſ-
toient offerts.
Cette foule d'Amants de
qui l'unique envie
Eſt de vous plaire, ou de
mourir pour vous,
Et qui dans les tranſports
de leur ame ravie,
Attendoient leur bonheur

MERCURE
de quelqu'un de mes
coups,
Ne ſont plus animez de cet
eſpoir ſi doux.
Leurs tendres cœurs trem-
blent pour voſtre vie,
Et ce ſeul Apollon dans ce
commun effroy,
Trouve un merveilleux
avantage,
Comme la Medecine eſt
ſon premier employ,
On porte à ſes Autels, &
l'encens, & l'hommage,
Qui n'auroient eſté que
pour moy.
Tranſporté contre luy d'u-

ne juſte colere,
J'ay volé vers Delos, j'ay
couru l'y chercher,
Et voicy de quelle ma-
niere
Je m'y ſuis pris pour le tou-
cher :
Dieu cruel, ay-je dit, re-
doute ma vengeance,
Tu m'as reduit au deſeſ-
poir ;
Si la ſanté d'Iris dépend de
ta puiſſance,
Ton cœur dépend de mon
pouvoir.
Pour la Nymphe la plus
cruelle,

Je te feray bruſler d'un
amour obſtiné,
Et je bleſſeray cette belle
Du meſme trait dont je
bleſſay Daphné.
Apollon de tout temps fut
tendre,
Son penchant le force
d'aimer ;
Pour éviter le ſort que luy
faiſoit attendre
Le courroux dont vos maux
avoit ſceu m'enflammer,
Il a pris pour le deſarmer
Le ſeul party qu'il pouvoit
prendre.
Amour, ſoyons amis, m'a
t'il

t'il dit auſſi-toſt,
Va rendre à ton Iris une
ſanté parfaite ;
Ces anneaux conſtellez ont
la vertu qu'il faut.
Sans employer d'autre re-
cette.
Tu la verras dans peu bril-
ler des meſmes charmes
Qu'elle eut aux plus beaux
de ſes jours,
Va, cours, & ſers-toy de
ſes armes,
Le moindre de leurs coups
te fait regner toujours.
Je ſuis venu plein d'alle-
greſſe,

Vous offrir ce ſecours di-
vin.
J'en vois le prompt effet,
& le mal qui vous preſſe,
Me paroiſt desja ſur ſa fin.
Pour recompenſe legitime
D'avoir gueri ce mal preſt
à vous accabler,
Je n'exige de vous qu'un
peu de voſtre eſtime
Pour celuy qui m'a fait
parler.

Reſponſe par Madame D.

L'amour eſt un frippon de
qui je me défie,
Je ne veux point de ſon

secours,
S'il m'avoit conservé la vie,
Il voudroit disposer du
reste de nos jours,
Ce mal me paroistroit tou-
jours
Plus cruel que celuy dont
il m'auroit guerie.
Cependant pour ne point
me broüiller avec luy,
Et ne pas m'exposer aux
traits de sa vengeance,
Je veux bien luy payer le
tribut qu'aujourd'huy
Il prétend exiger de ma
reconnoissance.
Accorder mon estime à qui

la fait parler,
N'eſt pas choſe fort mal-
aiſée,
Par ſon merite ſeul, il l'au-
roit bien causée,
Sans que l'amour deuſt s'en
meſler.

Mr le Marquis de ſaint Chaumont Brigadier des armées du Roy, cy devant Colonel du Regiment Royal Eſtranger Cavalerie, & à preſent Enſeigne des Gardes du Corps, a eſpouſé Mademoiſelle Larcher fille de Mr Larcher Préſi-

dent à la Chambre des Comptes. La Maiſon de ſaint Chaumont eſt aſſez connuë, & l'on ſçait que c'eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres de la Province de Limoſin. Tout le monde connoiſt la naiſſance diſtinguée, & les grandes alliances de Mr le Préſident Larcher.

Memoire touchant la mort de Mr l'Abbé de Ciſteaux.

Le quatre du mois paſſé mourut à Ciſteaux Illuſtriſſime & Reverendiſſime Pe-

re en Dieu Meſſire Nicolas Larcher, Abbé de Ciſteaux, Docteur de Sorbonne, premier Conſeiller né au Parlement de Bourgogne, Chef & General de tout l'Ordre de Ciſteaux, âgé de quatre vingt ans.

Son élection fut faite du conſentement unanime du Chapitre general de l'Ordre le 27. May 1692. Depuis ſon élection juſqu'à ſa mort il a gouverné cet Ordre avec toute la prudence, la ſageſſe, la douceur, & l'habileté poſſible.

Outre la pieté ſolide & le parfait détachement de ce General, il eſtoit doüé de cette éloquence naturelle qui s'inſinuë ſi avant dans les cœurs dès qu'elle s'explique, il avoit l'accez facile, & prévenoit tousjours ceux qui avoient affaire à luy ſans compromettre ſa dignité, dont il ſoutenoit les droits & les prérogatives avec toute la vivacité & le ſuccez poſſible ; en un mot, on peut dire de luy qu'il eſtoit de ces heureux genies qui ſe

font aimer par tout.

Sa grande douceur, ſes aumoſnes & ſes charitez laiſſeront de luy un ſouvenir dans ſon Ordre, qui ne ſera jamais effacé.

J'eſpere vous en entretenir davantage en vous parlant de ſon ſucceſſeur, & de l'élection qui s'en doit faire dans le Chapitre general de cet Ordre, convoqué pour le dix-neuf du mois prochain.

Article des Enigmes.

Les ceremonies funebres, & les autres pieces ſerieuſes que j'ay préferées à toutes, pour accompagner des ſujets ſi triſtes, ont occupé inſenſiblement tout le Mercure de ce mois, il ne m'eſt point reſté de place pour les amuſements. J'en rempliray, ſi je puis, le Mercure prochain, & j'eſpere que de long temps je n'auray occaſion de les interrompre.

Enigme du mois passé.

Le mot de la premiere Enigme estoit l'*œuf*, a esté deviné par Poulet Mignon, Madame Hortense Joroboham.

Envoy par Mr de P.

De mon esprit que pensestu,
Pour deviner rien ne l'égale,
Sans doute mon esprit n'est
ni rond ni pointu,
Mais il est en ovale.

Parodie de la ſeconde Enigme.

QUENOUILLE, je n'ay
point l'eſprit de t'atifer,
Ta coëffure eſt touſjours
pendante & negligée,
Les Fileuſes pourtant paſ-
ſent mainte journée
A la coëffer & decoëffer,
Mais ſans ſe ſoucier beau-
coup de ſa parure,
L'une réve à quelque aven-
ture,
Celle-cy penſe à bien;
celle-la penſe à mal,
Le village ou les bois ſont
mon pays natal.

Polie avec droiture, & ferme ſans rudeſſe,
Je parviens dans le cercle au rang de la Princeſſe ;
Souvent reſte levée on m'y voit dominer,
Mais malgré ma hauteur pourriez vous deviner
Quel manege eſt le mien pour parvenir à plaire ?
J'ay fait cent mouvements autour d'un mercenaire,
(C'eſt le tour d'un Tourneur je croy)
Qui tenté du profit qu'il eſpere de moy,
A ſceu me rendre enfin

digne de mon employ.

Peu de gens ont deviné cette Enigme, ou peu de gens se sont souciez d'envoyer leurs noms, il n'y a qu'Hercules, la Filandiere, Criquet Fuseau, & Madame Sexagenaire, dont la coqueterie est tombée en quenoüille.

QUESTIONS.

Où l'on prie instamment de respondre pour fournir à l'envie qu'on a de bien amuser le mois prochain,

pour dédommager ceux qui ſont las du ſerieux.

Premiere Queſtion.

Si l'on doit préferer dans un repas les grands verres aux petits.

Seconde Queſtion.

Si l'on peut hair ce qu'on a une fois bien aimé.

Troiſiéme Queſtion.

S'il eſt plus avantageux à un homme d'eſtre d'une grande taille que d'une petite.

ENIGME NOUVELLE.

Dieux que je ſuis embaraſſée,
Avant que de ſouffrir, de cent
pointes percée,
Que le fer & le feu me geſ-
nant à leur tour,
Me mettent en eſtat de donner
de l'amour.
Quoyque le lieu de ma naiſ-
ſance,
D'humaines, ny d'humains ne
ſoit point habité,
On y raiſonne juſte, on y réve,
on y penſe:
Pourquoy donc n'ay-je pas cette
propriété.

AUTRE ENIGME.

Par Mr MARTIN.

Je cache quelquefois des threſors de ſcience,
Poëte, Docteur & Greffier,
Se plaiſent à remplir ma panſe :
Mes compagnons ouverts ſont utiles en France,
Mes compagnons fermez, plaiſent à l'uſurier,
Et ſouſtenu par l'Ecolier,
Je ſoutiens l'homme de finance.

CHANSON

Chanson ancienne.

J'ay fait ces couplets à l'occasion d'un leger baiser dérobé à une fille tres-scrupuleuse qui s'estoit endormie.

Sur l'air Reveillez-vous belle endormie.

REveillez-vous, belle dormeuse,
Si ce baiser vous fait plaisir;
Mais si vous estes scrupuleuse,

Dormez ou feignez de
dormir.

Craignez que je ne vous
reveille,
Favoriſez ma trahiſon,
Vous ſoupirez, voſtre cœur
veille,
Laiſſez dormir voſtre rai-
ſon.

Pendant que la raiſon
ſommeille,
On aime ſans y conſentir,
Pourveu qu'amour ne

nous reveille
Qu'autant qu'il faut pour
le sentir.

Si je vous apparois en
songe,
Profitez d'une douce er-
reur;
Goustez les plaisirs du
mensonge
Si la verité vous fait
peur.

Gouvernement donné.

Le Roy a donné le 10. de ce mois à Mr le Marquis de la Chaſtre Lieutenant General de ſes armées, le Gouvernement de Peccais en Languedoc, ſitué prés l'emboucheure du Rhoſne, vacant par la mort de Mr de Vandeüil. Ce Gouvernement eſt d'autant plus agreable, qu'il ne demande point de reſidence, & qu'il eſt payé par la Province.

BOUQUET

En envoyant un porte crayon à une Dame.

Par Mr de B.

Le Dieu des Arts & de
la lyre,
Te fait avec l'amour ce
present aujourd'huy,
Soit que ta main desſi-
ne, ou que ton cœur
ſoupire,
Tu pourras te ſervir de
luy.

L'ébauche d'un portrait,
d'un Palais, d'une
Rose,
Sans crayon jamais ne se fist,
Si pour peindre les maux
qu'aux autres l'amour
cause,
Le plus leger crayon suffit.

Tous les pinceaux qu'on
fit depuis Apelle,
*A peine suffiroient charmante L**lle,*
Pour peindre le mien en
petit.

RESPONSE

Sur les meſmes rimes du Bouquet.

Ton magique Bouquet ma
fait prendre la lire,
Je deviens Poete . . .
aujourd'huy,
Je fais des vers, Iris, ſans
que Phœbus m'inſpire,
Tu n'en es pas, je crois,
moins ſurpriſe que luy.

Sur un ruſtique jonc c'eſt
voir naiſtre une roſe,
Hier je revois à toy ce
prodige ſe fit,
Du prodige je ſens la
cauſe,
Pour faire l'impoſſible,
ouy, *mon amour* ſuffit.
Mais il ne ſuffit pas au-
prés d'une cruelle,
Pour me faire aimer . .
*d'*elle.

LIVRE NOUVEAU.

LEs PP. Augustins Déchaussez de la Place des Victoires, eurent l'honneur Jeudy 31. du mois de Mars 1712. de presenter au Roy *l'Histoire Genealogique de la Maison Royale de France, & des Grands Officiers de la Couronne, & de la Maison du Roy,*

Avril 1712. I

qui eſt dediée à Sa Majeſté. Le Pere Anſelme, Religieux du même Convent, Auteur de cet ouvrage, l'avoit fait imprimer à Paris en 1674. en deux volumes in 4°. Depuis ce temps-là il n'avoit ceſſé de le revoir & de l'augmenter, dans la vûe d'en donner une ſeconde édition, juſqu'à ce que la mort l'empêchant de remplir ce deſſein, il en remit l'execu-

tion à un de ſes amis, qui avoit beaucoup contribué à la premiere édition. Cet ami que l'on ſçait être un Officier de la chambre des Comptes, reſpectable par ſon âge, ſon érudition, ſon amour pour la verité, & par une modeſtie qu'il a pouſſée juſqu'à ne vouloir pas que ſon nom ait paru, cet ami, dis-je, vient de rendre au public le dépôt que le Pere Anſelme

lui avoit confié, aprés y avoir fait des augmentations trés-consiſderables, & l'avoir continué juſqu'en 1712. Ces augmentations n'ont été faites que ſur la foy des titres & preuves les plus autentiques, tirées du treſor & des Regiſtres des Chartes du Roy, du Parlement, de la Chambre des Comptes & du Châtelet, des Cartulaires d'Egliſes Cathedrales &

Abbayes, de la Bibliote-
que du Roy, & des Ca-
binets qui ont le plus de
reputation dans Paris.

Cet Ouvrage eſt en
deux volumes in folio.
Le premier commence
par l'Hiſtoire genealogi-
que des trois Races
Royales de France, &
des differentes branches
qui en ſont deſcendues.
Cette Hiſtoire eſt ſuivie
de celle des Grands Offi-
ciers de la Couronne, &

de la Maiſon du Roy: &
ce premier volume contient les Senechaux, les Conneſtables, les Chanceliers & les Marechaux de France. Dans le ſecond ſont les Amiraux, les Generaux des galeres, les grands Maîtres d'Artillerie, les Porte-Oriflammes, les Colonels Generaux de l'Infanterie, les grands Aûmoniers, les grands Maîtres, les grands Chambriers,

les grands Chambellans, les grands Ecuyers, les grands Bouteillers, & Echançons, les grands Pannetiers, les grands Veneurs, les grands Fauconniers, les grands Louvetiers, les grands Queux & les grands Maîtres des Eaux & Forêts de France. On trouve à la fin les Statuts de l'Ordre du S. Esprit, & un catalogue exact des Chevaliers, Commandeurs & Offi-

ciers de cet Ordre avec leur posterité. Chaque volume a ses tables alphabetiques contenant les noms des Maisons dont il est fait mention. On voit assez par ce détail que ce dessein renferme la plus grande partie des premieres, & des plus illustres Maisons de France. Aussi peut-on assurer qu'il n'a point encore paru d'ouvrage en ce genre, qui renfer-

me un auſſi grand nombre de Genealogies, & de faits prouvez par des titres. Il reſte à dire un mot de la maniere dont cela a été executé. Dans l'énumeration des Officiers qui ont rempli ces differentes Charges, on a ſuivi l'ordre chronologique. On a donné un abregé de la vie & des actions de chacun en particulier, & cet abregé eſt ſuivi de la genealogie

de la Maiſon dont il s'a-
git. Cette Genealogie
n'eſt pouſſée que juſqu'-
au temps que les titres la
peuvent prouver.

Si ce livre m'aide au-
jourd'hui à remplir mon
Mercure, il y cauſera de
grands vuides dans la
ſuite, & rendra l'érudi-
tion des Genealogies ſi
commune, que je ferai
conſcience d'en entrete-
nir le public.

POEME

SUR LA SAGESSE.

NOn, non, je ne viens
point sur les bords
du Permesse,
Phœbus, te demander ta
frenetique yvresse;
Sur d'autres va verser tes
sçavantes fureurs,
La verité n'a point besoin
de tes faveurs.

Il me faut cet éclat, cette
lumiere pure,
Qui fait sentir le vrai, ton
feu le défigure.
Minerve, inspire-moy,
j'oserai te chanter,
Il y va de ta gloire & tu
dois m'écouter.
Où suis-je? quels jardins!
en ces lieux la nature
A-t-elle pris pour moy sa
plus belle parure?
Jamais un Ciel si beau
n'éclaira l'univers;
Que ce Zephire est doux,

que ces côteaux ſont
verds
Où m'a... transporté, ſé-
duiſante ſageſſe?
Ici la volupté regne avec
la pareſſe:
Que dis-je? c'eſt ici le tran-
quile ſejour
Où de ſages heureux tu
compoſes ta Cour.
Tu m'avois donc trompé,
ridicule Stoïque,
Charmé d'une vertu ſu-
perbe & chimerique,
Tu diſois que toûjours,

Insensible à nos vœux,
La Sagesse fuyoit sur des
rochers affreux
Tu nous la dépeignois triste, seche & cruelle:
Tu la connoissois mal, vois
combien elle est belle.
Un air majestueux; mais
mêlé de douceur,
Permet à ses beaux yeux
une douce langueur:
Jamais sa majesté ne fit
rien perdre aux graces
Faites depuis long-temps à
marcher sur ses traces;

On les voit à l'envi relever
ſes attraits
De ce charme inconnu qui
ne doit rien aux traits :
Souvent auſſi les ris en-
nuyez à Cythere,
Pour ſuivre la Déeſſe a-
bandonnent leur mere.
Qu'as-tu donc de ſauva-
ge, & pourquoy les
Mortels,
Déeſſe, laiſſent-ils ſans en-
cens tes autels?
Toûjours à leurs beſoins
ſenſible, favorable,

Tu tends à ces ingrats une
main ſecourable,
Tu leur permets encor les
craintes, les deſirs,
Tu ſçais que c'eſt par eux
qu'on arrive aux
plaiſirs.
Oui: Sageſſe, & voila de
ta bonté le gage,
Jamais des paſſions tu
n'interdis l'uſage.
Tel que le Souverain des
vents tumultueux
Aſſervit à ſon gré leur
ſouffle impetueux;

Il

Il ne les tient pas tous esclaves dans la chaîne,
On en voit quelquefois
s'échapper dans la
plaine:
Mais ils sont ménagez, de
leurs souffles divers
Le sage mouvement anime l'univers.
Borée en vain fremit, son
Maître le resserre,
Un vent de trop suffit pour
ravager la terre.
De la Sagesse ainsi la redoutable voix

Impose aux passions d'im-
perieuses Loix.
Ne nous en plaignons
point, sa facile puissance
Ne veut que reprimer leur
fougueuse insolence.
Son zele à nous servir, &
ses soins genereux
Nous en laissent toûjours
assez pour être heureux.
Helas! quelle seroit, Hu-
mains, vôtre misere,
Si possesseurs d'un cœur qui
n'auroit rien à faire,
A vous-mêmes toûjours

vous vous trouviez
rendus ?
Grands Dieux ! tous les
plaisirs pour vous se-
roient perdus.
Mais nous le goûtons tous,
une heureuse foibleſſe
Charme un Amant ravi
même de ſa triſteſſe ;
De vifs & doux tranſ-
ports, une timide ardeur,
L'élevent quelquefois au
comble du bonheur.
Oui, quand l'amour d'un
cœur eſt une fois le maître,

Il le ſçait agiter autant
qu'il le doit être.
Au gré de deux beaux
yeux laiſſons-nous donc
charmer,
On ne ſcauroit aſſez ni
trop ſouvent aimer.
Faiſons plus, livrons-nous
à d'aimables chimeres,
La Sageſſe le veut, elles
ſont neceſſaires,
C'eſt par elle qu'un bien
que l'on n'obtiendra
pas,
Se laiſſant eſperer, brille

de mille appas.

Sans elles, malheureux,
pleins de nôtre indi-
gence,
Nous n'avons du plaisir
que la seule apparence:
A nos besoins encor par
elles ajusté,
Le jeu de la nature a toute
sa beauté.
Ce desir orgueïlleux, cette
fureur de gloire,
Que ne peut assouvir la
plus belle victoire,
Cette ardeur pour l'estime,

à qui l'homme abusé
Croit en sacrifiant se voir
éternisé,
C'est la mere des Arts,
n'en faisons point
mystere,
De toutes les vertus elle
est aussi la mere.
Mais quoy ! des passions
l'excez trop dangereux,
Jamais à l'univers ne fut-
il onereux ?
Non, ne redoutons point
leur utile ravage,
L'air pour se corriger veut

souvent de l'orage.
O toy, que les humains doivent seule implorer,
Sageſſe, vois leurs cœurs & viens t'en emparer.
Qu'avec toy le plaiſir inceſſamment l'habite,
Déeſſe, l'univers par moy t'en ſollicite.
Tu le peux, tu n'es point cette triſte raiſon,
Dont un mortel heureux craint le fatal poiſon:
Non, non, ce n'eſt point toy qui veux nous faire entendre

Que faits pour le plaiſir,
nous n'en devons point
prendre.
Senſible à nos deſirs tu ſçais
nous ſervir mieux,
Tu ſcais, & de tes dons
c'eſt le plus précieux,
Qu'une douce folie en tout
temps nous poſſede,
Que pour nous épuisée, un
autre lui ſuccede.

DONS

DONS DU ROY D'ESPAGNE.

Le Roy a donné l'Ordre de la Toiſon d'Or au Duc d'Atri, Napolitain.

Diſcours ſur l'Ordre de la Toiſon d'Or.

L'Ordre de la Toiſon d'Or a été inſtitué par Philippe le Bon, Duc

de Bourgogne, en la ville de Bruges en Flandres, le 10. Janvier 1425. le même jour qu'il épousa Isabeau de Portugal sa troisiéme femme, il fit au premier chapitre 24. Chevaliers

Il y a plusieurs opinions sur ce qui donna occasion au Duc Philippe d'instituer cet Ordre. La premiere, que ce fut en memoire du vaillant Gedeon, lequel avec trois

cent hommes combattit une infinité de Madianites, & délivra le peuple Israël : La seconde, qu'il le fit en memoire des grands revenus qu'il tiroit du trafic & marchandise des laines des Pays-bas, pleins d'excellens pâturages pour nourrir le betail à laine.

Il y en a une troisiéme qui est une galanterie, plusieurs auteurs le racõtent ainsi, & disent que

le Duc Philippe étant paſſionément amoureux & aimé d'une Dame de Bruges, entra un matin chez elle, accompagné de quelques familiers courtiſãs, & qu'ilsvirent ſurſa toilete tout un côté de ſes cheveux blonds dorez qu'elle avoit tõdus pour faire des ouvrages en cheveux, pour marquer ſa paſſion à ſon Amant ; l'autre côté de cheveux qui lui reſtoit

ayant fait rire ces courtisans, fâchée de cette rencontre, elle en rougit de colere, & le Duc l'ayant appaisée par ses caresses, lui fit ferment que ceux qui s'étoient moqué de sa toison n'auroient pas l'honneur d'un Ordre qu'il designoit d'établir pour l'amour d'elle. Voila les termes qui sont dans Favin & dans Paliot, du moins si cela n'a de la verité, il est cer-

tain que ce Prince eut quantité de maîtreſſes, puiſque de ſes amours il a laiſſé huit bâtards & ſix bâtardes.

Cet Ordre eſt un des plus beaux & des plus illuſtres qui ſoyent en Europe, il a toûjours été rempli par des Seigneurs de trés-grande diſtinction. Le Duc Philippe le Bon a donc été ſon inſtituteur, & le premier Chef, Charles Duc

de Bourgogne ſon Fils en a été le ſecond, & comme il mourut ſans poſterité maſculine, n'ayant laiſſé qu'une fille unique, Marie Ducheſſe de Bourgogne, Comteſſe de Flandres, & Dame de tous les Pays-bas, ayant herité des grands biens du Duc ſon pere, elle épouſa Maximilien, Archiduc d'Autriche, Roi des Romains, & depuis Empereur. Ce

mariage lui apporta le Comté de Flandre & la Souveraineté des Pays-bas, & le titre de Chef & Souverain, Grand Maître de la Toiſon d'Or, duquel il fut le troiſiéme grand-Maître. Il celebra ſon premier chapitre en la ville de Bruges en 1478. il ne laiſſa qu'un fils, Philippe, Archiduc d'Autriche, qui ayant épouſé Jeanne, Reine & heri-

tiere de Caſtille, de Leon & d'Arragon, par ce mariage il devint Roy d'Eſpagne, & étoit Comte de Flandres, & Souverain des Pays-bas par ſa mere, connu ſous le nom de Philippe I. Roy d'Eſpagne: la mort de ſon pere le rendit le quatriéme Chef, & grand-Maître de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & en tint ſon premier chapitre en la ville de Ma-

lines en Flandres en 1491.

Son fils Charles I. fut Roy d'Eſpagne & Souverain des Pays-bas aprés ſa mort ; depuis fut élû Empereur des Romains cinquiéme du nom : il fut le cinquiéme Chef, & grand-Maître de l'Ordre de la Toiſon d'Or, comme Souverain des Pays-bas. Ses ſucceſſeurs Roys d'Eſpagne ont auſſi été Souverains

des Pays-bas ; & en cette qualité ont été tous grands Maîtres de la Toiſon d'Or, & l'ont conferé aux autres Princes Souverains, & grands Seigneurs. Charles V. tint ſon premier chapitre de l'Ordre en la ville de Bruxelles en 1516. & en augmenta le nombre juſques à cinquante, n'ayant d'abord été que vingt-quatre lors de l'inſtitution par le Duc de

Bourgogne Philippe le Bon. Charles V. ayant fait l'abdication de ſes Etats à ſon fils Philippe II. tint ſon premier chapitre de l'Ordre de la Toiſon d'Or, comme ſixiéme Chef & grand Maître, en la ville d'Anvers en 1554. Philippe III. ſon fils lui ayant ſuccedé en tous ſes Etats fut le ſeptiéme grand Maître de l'Ordre, puis étant mort en 1632. ſon

fils Philippe IV. comme ſon ſucceſſeur, fut le huitiéme grand Maître : à ſa mort il laiſſa à ſon fils Charles II. la Couronne d'Eſpagne, la Souveraineté des Pays-bas, & la grande Maîtriſe de l'Ordre, duquel il fut le neuviéme grand Maître : mais ce Prince, étant d'une ſanté trés-foible, mourut ſans poſterité le 1. Novembre 1700. laiſſant pour

ſon ſucceſſeur par ſon teſtament Philippe de France, Duc d'Anjou, ſecond fils de Loüis Dauphin de France, & de Marie-Anne Victoire, Ducheſſe de Baviere, petit-fils du Roy Loüis XIV. dit le Grand, Roy de France & de Navarre. Cette mort du Roy Charles II. a donné la guerre à toute l'Europe, à cauſe des pretentions & interêts

de tous les Princes : mais Philippe V. ne laisse pas d'être reconnu de plusieurs Potentats pour Roy d'Espagne, & Souverain des Pays-bas ; & en cette qualité est le dixiéme grand Maître de l'Ordre de la Toison d'Or: ainsi des 10. grands Maîtres & Chefs de cet ordre il y en a deux Ducs de Bourgogne, dont le premier étoit l'instituteur, un Empereur &

ſept Roys d'Eſpagne de ſuite.

La ſplendeur & la pureté de cet Ordre par ſa nobleſſe, & par l'exactitude que ſes grands Maîtres ont priſe à n'y point recevoir que des Princes, & des Seigneurs trés-diſtinguez, a été cauſe que les plus grands Princes de l'Europe ont tenu à honneur d'en être ornez : tous les Empereurs de la Maiſon d'Au-

d'Autriche (depuis leur alliance avec Marie de Bourgogne) au nombre de douze, en ont été revêtus ; trois Roys de France, ſçavoir François I. François II. & Charles IX. l'ont reçû. Alfonce V. Roy d'Arragon, Jean II. Roy d'Arragon & de Navarre, Ferdinand le Catolique Roy d'Arragon, de Caſtille & de Leon, & Ferdinand Roy de Na-

ples, l'ont eû : trois Roys d'Angleterre l'ont accepté ; ſçavoir Edouard IV. Henry VII. & Henry VIII. Loüis Roy de Hongrie & de Bohême, Emanuel & Jean III. Rois de Portugal, Jacques V. Roy d'Ecoſſe, Chretienne II. Roy de Danemarck, Sigiſmond I. Sigiſmond III. & Vladiſlas Sigiſmond, Rois de Pologne & de Suede l'ont auſſi eû; ainſi

trente têtes couronnées des plus grands Princes de l'Europe, on fait honneur aux Chefs de cet Ordre de le recevoir de leurs mains, ou du moins par leurs Ambaſſadeurs, ſans compter des Ducs de Savoye, des Electeurs de Baviere, de Saxe, de Brandebourg, des grands Ducs de Toſcane, & quantité d'autres Princes Souverains de l'Europe, & les plus

grands Seigneurs tant de France, des Païs-bas, d'Eſpagne, d'Allemagne, d'Italie, & de tous les autres Royaumes : auſſi ceux qui reçoivent à preſent cet honneur doivent le regarder comme un des plus grands qu'ils puiſſent recevoir.

Le Colier de cet Ordre eſt compoſé de doubles fuſils alternez, entre leſquels eſt une pierre à fuſil étincelante de feu,

lesquels fusils sont attachez par de petits chaînons les uns aux autres, qui forment un collier émaillé suivant l'art, au bas duquel pend par trois petits chaînons une Toison d'Or ; ces fusils sont joints ensemble representans comme deux doubles Bg, sont lettres qui signifient Bourgogne, & les cailloux qui sont entre-mêlez marquent les Armes des

anciens Rois de Bourgogne du noble ſang de France (ſelon Favin) Ces cailloux qui ſont étincelans de feu étoit la deviſe du Duc de Bourgogne, qui avoit pour arme, *ante ferit quàm flamma micet.*

Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, inſtitua ſon Ordre en l'honneur de Dieu, ſous la protection de la trés-ſainte Vierge, & choiſit pour Patron ſaint André: il

ordonna qu'aux trois jours de la ſolemnité de ſa Feſte les Chevaliers s'habilleroient de trois habits differens, le premier jour d'écarlate avec des orfrais en broderie d'or, comme le Collier, pour leur faire connoître que le Ciel ne s'acquiert que par l'effuſion de ſang, & martyre pour maintenir la foy Catholique; le ſecond jour de noir pour marquer le

deüil des Chevaliers tré-
passez; & le troisiéme jour
de damas blanc, en si-
gne & marque de la
pureté de l'ame, que tout
Chevalier doit avoir en
toutes les actions de sa
vie, & dans tous ses dé-
portemens.

L'Empereur Charles
V. ordonna que les Che-
valiers dudit Ordre por-
tassent aux Festes solem-
nelles & dans la tenuë
des chapitres, la soutanne
de

de toile d'argent, & par-deſſus le manteau de velours cramoiſi rouge, & le mantelet ou chaperon de velours violet, & deſſus icelui le grand colier d'or ; & aux autres jours ſimplement un ruban de tafetas de ſoye rouge, avec la Toiſon d'or.

Pluſieurs ont traité de l'Ordre de la Toiſon d'or ; & entr'autres André Favin, Avocat au Parlement de Paris, en

ſon Theatre d'Honneur & de Chevalerie, en fait une ample deſcription. Mais ce qu'il y a de plus beau, eſt un livre imprimé à Bruxelles en 1667. fait par Jean-Baptiſte Maurice, Heraut, & Roi d'Armes de Sa Majeſté Catholique, intitulé, *le Blaſon des Armoiries de tous les Chevaliers de l'Ordre de la Toiſon d'or, depuis ſon inſtitution*, dans lequel les Statuts

de l'Ordre y ſont imprimez en ſoixante-ſix articles ; aprés quoi les armes y ſont trés-bien gravées avec leurs ornemens ſans ſupports, ſeulement le timbre & les cimiers. Il ſeroit à ſouhaiter que l'on fiſt la continuation qui eſt à faire depuis l'impreſſion de ce livre.

CHANSON NOUVELLE.

Par Monsieur P.

INhumaine, c'est trop souffrir,
Accablé sous le poids d'une fatale chaîne ;
Un impuissant dépit n'a pû me secourir ;
A la fin je succombe à ma mortelle peine,
C'en est fait, & je vais pour courir au tombeau,
Je vais percer & vuider mon tonneau.

RE'PONSE.

Par Mad. de R.

Sur les mêmes rimes.

CHer Leandre, c'eſt trop ſouffrir,
Je vais te délivrer de ta fatale chaîne;
Touchée de ta langueur je vais te ſecourir,
A la fin j'ai pitié de ta mortelle peine:
Je vais, pour te tirer des horreurs du tombeau,
Je vais t'aider à vuider ton tonneau.

MORTS.

Loüiſe-Marie-Eliſabeth, Princeſſe d'Angleterre, mourut de la petite verole, à ſaint Germain en Laye, le 18. Avril 1712. âgée de 20. ans moins deux mois & quelques jours.

La Maiſon de Stuart eſt originaire & deſcenduë des anciens Rois d'Ecoſſe. Kenneth, troiſiéme du nom, Roy d'Ecoſſe, épouſa une fille de Guillaume premier, Duc de Normandie, de la-

quelle il eut deux fils : Maleome second, Roy d'Ecosse, qui continua la branche des Rois d'Ecosse jusques à Alexandre troisiéme en 1286. & Ferquhart, second fils de Kenneth, eut pour son appanage le pays de Lochabet, sous le titre de Thane. C'est de lui qu'est descenduë la Maison de Stuart, dont l'arriere-petit-fils Valter fut le premier qui prit le surnom de Stuart, & fut créé grand Senechal d'Ecosse en 1086. & ont conservé cette qua-

lité pendant plusieurs generations. Jacques Stuart, grand Senechal d'Ecosse, fut un des Regens du Royaume aprés la mort du Roy Alexandre troisiéme, qui fut tué en 1302. en une bataille contre les Anglois. Vvalter Stuart, troisiéme du nom, son fils, & aussi grand Senechal d'Ecosse, épousa Marie Bruce, fille du Roy Robert premier. Il mourut en 1327. De leur mariage il sortit Robert Stuart, second du nom, Roy d'Ecosse, qui mourut en 1390.

& fut pere de Robert troiſiéme du nom, qui étoit le cinquiéme ayeul de la Reine d'Ecoſſe Marie Stuart, qui épouſa en premieres noces François ſecond Roy de France, & en ſecondes noces Henry Stuart, Duc d'Albanie, Seigneur d'Arnlay, ſon parent, qui à cauſe d'elle fut Roy d'Ecoſſe. Ce Prince fut ſi malheureux, que ſes ſujets conſpirerent contre lui; leſquels ayant mis des poudres dans le château d'Edimbourg, le firent ſauter la nuit du

10. Fevrier 1567. La Princeſſe ſa veuve en eut tant de déplaiſir, qu'elle en garda le triſte ſouvenir pendant le reſte de ſa vie, qui fut partagée de tous les malheurs qui peuvent accabler une Princeſſe, dont la vertu a été un modele de patience dans les ſouffrances que lui a fait éprouver & ſouffrir la Reine d'Angleterre Eliſabeth ſa couſine, qui l'a tenuë priſonniere pendant dix-huit ans, où elle a été traitée contre la dignité d'une ſi grande Princeſſe,

comme la plus malheureuse de toutes les femmes, luy ayant fait finir sa vie par la main d'un bourreau le 18. Fevrier 1587. qui lui coupa la tête au château de Fondraingaye, par une jalousie que la Reine d'Angleterre sa cousine avoit conçûë contr'elle. Il n'y a qu'à lire ce que le P. Hilarion de la Coste, Religieux Minime, en a écrit, & Florimond de Raymond dans son traité du Schisme d'Angletere en a détaillé les particularitez tout au long.

Il sortit de son second ma-

riage avec Henry Stuart Duc d'Albanie, Seigneur d'Arnlay, à cauſe d'elle Roy d'Ecoſſe, un fils, qui fut Jacques ſixiéme du nom, Roy d'Ecoſſe, qui ſucceda au Royaume d'Angleterre à la Reine Eliſabeth. Il fut premier du nom, Roy d'Angleterre. C'eſt lui qui a commencé la branche des Stuarts Rois d'Angleterre: ainſi il a été le premier qui a été Roy d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, ayant joint en ſa perſonne ces trois Royaumes enſemble

tels qu'ils ſont encore aujourd'hui : mais il n'a pas rétabli le bonheur de ſa Maiſon ſous l'abri de ces trois Couronnes, puiſque ſes ſucceſſeurs y ont vêcu trés-malheureuſement.

Il épouſa Anne, fille de Federic ſecond Roy de Danemark. Il laiſſa de ce mariage un fils & une fille : le fils fut Charles premier, Roy d'Angleterre qui ſuit ; & la fille a été Eliſabeth d'Angleterre, femme de Federic cinq, Comte Palatin du Rhin, Duc de Ba-

viere, Electeur de l'Empire, dont la posterité est tombée dans la maison d'Hanoüer, qui comme Protestante fut choisie pour succeder à la Couronne d'Angleterre.

Charles premier, fils de Jacques premier, Roy de la grande Bretagne, ou d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, connuë à present sous le titre de Royaume de la grande Bretagne, succeda a son pere en 1625. mais ce Prince, quoique trés-bon, fut si fort maltraité de ses

sujets, qu'ils conspirerent contre lui, qui lui ayant suscité des crimes, l'arrêterent en Ecosse, & sous la conduite d'Olivier Cronvel conspirerent sa ruïne, & ayant été conduit à Londres, établirent une Chambre de Justice, & par un horrible attentat le condamnerent à mort. Il eut la tête tranchée en public le neuviéme jour de Fevrier 1649.

Ce Prince avoit épousé en 1625. Henriette-Marie de France, fille du Roy Henry

quatre & de Marie de Medicis. Il en eut

Charles ſecond, Roy de la grande Bretagne, qui ſuit Jacques Duc d'Yorc, depuis Roy de la grande Bretagne aprés ſon frere, dont je parlerai ci-aprés.

Henriette-Marie d'Angleterre, femme de Guillaume de Naſſau, Prince d'Orange, dont je parlerai auſſi ci-aprés.

Henriette-Anne d'Angleterre, femme de Philippe de France, Duc d'Orleans, morte en 1670. âgée de

de vingt-ſix ans, qui a laiſſé des enfans.

La mort du Roy Charles premier, époux de Henriette-Marie de France, & pere de tous ces infortunez enfans, les dérangea tous. La Reine leur mere ſe retira en France dés l'an 1644. cinq ans avant la mort de ſon époux. Quant à ſes enfans, ils ſe trouverent diſperſez & cachez; & aprés pluſieurs revolutions, Charles ſecond fut reconnu & couronné à Londres le trois May 1661. Roy de la

grande Bretagne, & il a regné juſqu'au 26. Fevrier 1685. qu'il mourut ſans poſterité de Catherine de Portugal, fille unique de Jean quatriéme, Roy de Portugal, & de Loüiſe de Guſman; aprés la mort duquel Charles ſecond, Jacques Duc d'Yorc fut reconnu Roy de la grande Bretagne, comme je le dirai ci-aprés.

Jacques d'Angleterre, Duc d'Yorc, d'Albanie, &c. frere unique du Roy Charles ſecond, ſervit en France, où il fut Lieute-

nant general des armées navales du Roy. Eſtant Duc d'Yorc il épouſa en 1660. Anne Hyde, fille de Milord Edoüard Hyde, grand Chancelier d'Angleterre. Il eut de ce mariage nombre d'enfans, & entr'autres deux Princeſſes, Marie, & Anne, dont je parlerai aprés leur pere, & qui ont eu beaucoup de part aux affaires de leurs temps.

Jacques d'Angleterre, Duc d'Yorc, épouſa en ſecondes noces en 1673. Marie-Eleonore d'Eſt, fille de

François Duc de Modene.

Il ſucceda au Roy Charles ſecond ſon frere aux Royaumes d'Angletere, d'Ecoſſe & d'Irlande, (autrement dit de la grande Bretagne) ſous le nom de Jacques ſecond. Il fut couronné le jour de ſaint Georges, 23. Avril 1685. mais ce Prince, auſſi malheureux que ſes ancêtres du nom de Stuart, a éprouvé l'inconſtance de ſes peuples, & de ſon neveu propre qui s'éleva contre lui, qui fut le Duc de Montmouth, fils naturel du Roy

Charles ſecond ſon frere. Il a enfin été obligé de céder à la force, & de ſe retirer en France ſur la fin de 1688. avec beaucoup de peines & de dangers, par les cabales du Prince d'Orange ſon neveu & ſon gendre. La Reine ſon épouſe ſe ſauva auſſi furtivement avec le Prince de Galles ſon fils, où ils ont été reçûs par le le Roy Loüis XIV. très-courtoiſement, qui leur a donné pour demeure le Château de ſaint Germain en Laye, où le Roy Jacques

ſecond eſt mort le 16. Septembre 1701. d'où ſon corps a été apporté à Paris en l'Egliſe des Benedictins Anglois, au fauxbourg ſaint Jacques, où ſa memoire eſt reverée comme d'un Prince bienheureux.

Du mariage du Roy Charles ſecond & de la Reine Marie-Eleonore d'Eſt il en eſt ſorti pluſieurs enfans. Il n'en a ſurvêcu que deux : Jacques-François-Edoüard Prince de Galles, qui nâquit en Angleterre le 20. Juin 1688. & qui fut en-

levé par sa mere, qui fuyoit la persecution, assisté du Comte depuis Duc de Lauzun ; lequel aprés la mort de son pere a été reconnu en France Roy de la grande Bretagne sous le nom de Jacques troisiéme. Et Loüise-Marie-Elisabeth d'Angleterre, dont la mort donne lieu à cet article.

Marie d'Angleterre, Princesse d'Yorc, fille aînée de Jacques Duc d'Yorc, depuis Roy d'Angleterre, & de Anne Hyde sa premiere femme : elle épousa

en 1677. Guillaume de Naſſau Prince d'Orange, ſon couſin-germain. Les Anglois firent un traité avec lui en 1688. & l'attirerent en Angleterre, pour ſe ſouſtraire de l'obeïſſance qu'ils devoient à leur Roy legitime. Il y arriva avec la flote Hollandoiſe, & debarqua à Torbay le 15. Novembre de la même année, ſe joignit aux Anglois, qui conſpirerent d'enlever le Roy, qui fut enfin contraint de ceder à la force, & de ſe retirer en France avec la

Reine

Reine ſon épouſe par des routes differentes : ainſi le gendre & neveu détrôna ſon beau-pere & ſon oncle. Ce Prince & la Princeſſe ſon épouſe furent proclamez Rois d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande le 23. Fevrier 1689. & couronnez le 21. Avril ſuivant. La Reine Marie n'a vécu depuis ſon couronnement que juſqu'au 28 Decembre 1694. qui eſt cinq ans, ſept mois & ſept jours, qu'elle mourut ſans poſterité, âgée de trente-deux ans. Le Prince

ſon époux regna ſeul juſ-
qu'au 19. Mars 1702. qu'il
mourut à Kenſington, &
fut enterré le 26. Avril à
Veiſtminſter.

La ſeconde fille du pre-
mier lit du Roy Jacques
ſecond, auparavant Duc
d'Yorc, eſt Anne d'Angle-
terre, Princeſſe d'Yorc, &
de ſa premiere femme An-
ne Hyde. Elle épouſa Geor-
ges Prince de Danemarc,
fils de Federic troiſiéme,
Roy de Danemarc, & de
Sophie-Amelie de Lune-
bourg. Aprés la mort de

Guillaume de Naſſau, Prince d'Orange, & Roy de la grande Bretagne, elle fut reconnuë Reine le 19. Mars 1702. & proclamée dés l'aprés dînée devant le Palais de ſaint James, & aux autres endroits publics : elle fut couronnée le 4. May ſuivant. A l'égard du Prince Georges ſon époux, il fut declaré grand Amiral d'Angleterre, & eſt mort depuis ſans poſterité. La Reine Anne regne aujourd'hui ſeule & tranquille en Angleterre.

Ainſi, par le recit que je viens de faire on voit que la Maiſon de Stuart eſt une Maiſon ſortie des Rois d'Ecoſſe; qu'elle eſt rentrée ſur le trône par l'extinction de la branche aînée à laquelle elle s'eſt ralliée; qu'elle a regné en Ecoſſe par pluſieurs generations, puis a joint ce Royaume à celui d'Angleterre, par la mort de la Reine Eliſabeth. Or cette Maiſon a

regné depuis, mais trés-malheureusement. Il y a beaucoup de branches de cette Maison qui, comme Princes de la Maison de Stuart, portent tous pour leurs armes d'or à la face échiquetée de trois trajets d'argent & d'azur.

Henry de Lorraine, Comte de Brione, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, fils aîné de Loüis de Lorraine, Comte d'Armagnac,

&c grand Senechal hereditaire de Bourgogne, Gouverneur pour Sa Majesté de la Province d'Anjou, Pair, & grand Ecuyer de France, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit ; & de Catherine de Neufville, fille de feu M. le Maréchal Duc de Villeroy, mourut à Versailles le 3. jour d'Avril. Il étoit reçû en survivance dés le 25. Fevrier 1677. de la Charge de grand Ecuyer, du Gouvernement du pays d'Anjou : né dans la même année & au même mois que Monseigneur pre-

mier Dauphin, le quinze Novembre 1661. Dés sa tendre jeunesse ce fut un des Seigneurs des plus attachez auprés de sa personne, & des plus accomplis. Il s'étoit distingué dans tous les exercices convenables à un jeune Prince. Il remporta deux fois de suite le prix des courses en 1686. Il avoit épousé le 13. Decembre 1689. Mademoiselle d'Epinay, fille de Loüis d'Epinay, Marquis de Bron, & de feuë Marie-Françoise du Cousin de S. Denis, de

laquelle il a le Prince de Lambesc, qu'il avoit marié depuis deux ans à Mademoiselle de Duras, fille de Jacques-Henry Duc de Duras, mort depuis plusieurs années; & de Mademoiselle de la Mark, aujourd'hui Ducheſſe de Duras, qui a encore Mademoiſelle de Duras.

Le Comte de Vandeüil eſt mort à la Source, prés d'Orleans, le cinq du mois d'Avril, dans ſa vingt-ſixiéme année. Il étoit fils aî-

né de Messire François Cle-
rembaud, Marquis de Van-
deüil, & de Marie-Anne de
Rangeüil, fille de M. le
Marquis de Rangeüil Ma-
réchal de Camp, & Cathe-
rine de Beaufort. M. le Mar-
quis de Vandeüil avoit com-
mencé à servir en 1652. Il
se trouva à la bataille de S.
Godar en Hongrie, où il
étoit allé chercher occasion
de se distinguer. Quand la
guerre recommença en
France il revint dans son
pays, s'est trouvé à l'affaire
de Senef, à Steinquerque,

à Leuſe, où il commandoit la cavalerie ſous M. le Duc du Maine, & la commanda en chef quand ce Prince fut parti de l'armée. Le Roy lui fit l'honneur de lui confier la perſonne de Monſeigneur, pour lui faire faire ſa premiere campagne à Philiſbourg. Il a eu l'honneur en dernier lieu de conduire le Roy d'Eſpagne en Eſpagne, avec M. le Maréchal de Noailles.

Il étoit Lieutenant general des armées du Roy, Lieutenant de ſes Gardes du

Corps ; en quelle qualité il a commandé la Maiſon du Roy pendant cinq ans. Il étoit Gouverneur de Pecquais, dont il demanda la ſurvivance pour ſon fils aîné, qui n'avoit que quinze ans, laquelle grace Sa Majeſté lui accorda en recompenſe de ſes longs ſervices, & le fit Chevalier de l'Ordre de S. Loüis.

Il avoit épouſé Marie-Anne de Rangeüil, dont il avoit eu quatre enfans : l'aîné, qui vient de mourir, & trois autres, qui ſont actuel-

lement au ſervice.

M. le Comte de Vandeüil avoit commencé à ſervir à l'âge de quinze ans, en entrant dans les Mouſquetaires, au ſortir des Pages de la Chambre. Il fut enſuite Aide de Camp de M. le Maréchal de Villeroy, puis Capitaine de cavalerie dans le regiment de Bar. Aprés la bataille de Ramilly il acheta le regiment de Monſeigneur le Dauphin, cavalerie, ſe trouva à la bataille de Turin, où il ſe diſtingua à la tête de ſon

regiment, depuis à celle de Malplaquet, témoignant dans les actions les plus perilleuſes une intrepidité accompagnée d'une grande preſence d'eſprit.

Il étoit Gouverneur de Pecquais en Languedoc, & grand Baillif d'Orleans.

La maiſon de Vandeüil tire ſon nom de la Terre & Seigneurie de Vandeüil, ſituée ſur la riviere d'Oiſe, prés S. Quentin, dont les ancêtres de cette maiſon étoient Seigneurs. Le premier de cette maiſon dont

on ait connoiſſance s'appel-
loit Clerembauld, Cheva-
lier Seigneur de Vandeüil,
qui vivoit en 1096. ce qui
ſe voit dans les auteurs qui
ont écrit de la premiere
Croiſade, & dans l'hiſtoire
de la maiſon de Bethune,
par André du Chêne, liv. 4.
page 284. & ſuivantes, où
l'on voit d'anciens ſceaux
dans leſquels ſont les mê-
mes armes que portent au-
jourd'hui Meſſieurs de Van-
deüil. La branche aînée de
cette maiſon finit par Jean-
ne, Dame de Vandeüil &

autres Terres ; Fille de Cle-
rembauld, troiſiéme du
nom, laquelle épouſa Ma-
thieu de Roye ſecond du
nom, Seigneur de la Ferté
en Pontieu, & lui apporta
en dot entr'autres biens la
Terre de Vandeüil.

Pour plus grande preuve de l'ancienneté de cette maiſon il eſt en remarque dans l'hiſtoire de la guerre ſainte, intitulée *la Franciade Orientale*, au fol. 40. qu'un Clerembauld de Vandeüil fut arrêté priſonnier étant à la ſuite de Hugues le

Grand, Frere du Roy de France, par le Lieutenant de Nicephore Empereur, ſur lequel Alexis Comnene uſurpa l'Empire. Godefroy de Boüillon, Duc de Lorraine, ayant envoyé des ambaſſadeurs pour le ſommer de rendre le Prince Hugues, & les Gentilshommes priſonniers avec lui, en ayant fait refus, Godefroy de Boüillon s'étant campé avec toute ſon armée devant Conſtantinople, obligea l'Empereur de lui renvoyer le Prince, & tous

tous les Gentilshommes de ſa Compagnie.

Clerembaud de Vandeüil, Seigneur & Châtelain de Vandeüil, prés la Fere en Picardie, vivoit en l'an 1225. il n'eut de ſon mariage que deux filles, ſçavoir Jeanne & Meliſende de Vandeüil. Il avoit pour frere cadet Gui de Vandeüil, Seigneur d'Aubigny. Jeanne de Vandeüil épouſa Matthieu de Roye, Sieur de Duri, la Ferté, ſaint Valery, Diancourt.

Marie de Roye, fille de

Matthieu de Roye, & de Jeanne de Vandeüil, épouſa Guillaume de Bethune, Chevalier Seigneur de Locres. Jean de Bethune, Chevalier Seigneur de Vandeüil, &c. épouſa Jeanne de Coucy, Vicomteſſe de Meaux. Jeanne de la Bar, Dame de Vandeüil, Oiſy, Condé, &c. Vicomteſſe de Soiſſons & de Marle, épouſa Loüis de Luxembourg, Comte de S. Paul, Ligni, Rouſſi-le-Château, &c. Marle, Soiſſons, & Connêtable de France. Pierre de

Luxembourg, Comte de S. Paul, &c. Sieur de Vandeüil, épousa Marguerite de Savoye. Marie de Luxembourg, fille de Pierre de Luxembourg, Comte de S. Paul, & Sieur de Vandeüil, épousa François de Bourbon, Comte de Vandôme.

Messire Nicolas le Camus, Chevalier Seigneur de la Grange du Milieu, Bligny, Vvittemberg, &c. Conseiller du Roy en tous ses Conseils, premier Pre-

ſident de ſa Cour des Aydes à condition de ſurvivance, Maître des Requêtes honoraire de ſon Hôtel, mourut de l'operation de la taille le 15. Avril 1711. âgé de ans.

Il étoit fils de M. le premier Preſident de la Cour des Aydes, qui remplit ce poſte avec tant de dignité & d'applaudiſſemens depuis pluſieurs années. Feu M. le Lieutenant Civil le Camus, & M. le Cardinal le Camus Evêque de Grenoble, étoient freres de M. le pre-

mier Preſident, qui a eu deux autres enfans ; dont l'un, nommé M. le Camus de la Grange, eſt mort Intendant à Pau. Il a encore une fille, mariée à M. le Marquis de Flammanville, Lieutenant general des armées du Roy, ci-devant Capitaine des Genſdarmes Bourguignons. La maiſon de Camus le Beaulieu tire ſon origine du Lionnois, & eſt une des plus anciennes de cette Province.

Dame Marie-Genevieve

Larcher, veuve de Meſſire Edoüard Colbert, Chevalier Marquis de Villacerf & de Pajens, Seigneur de ſaint Meſmin, Courlange, &c. Conſeiller du Roy en ſon Conſeil d'Etat, premier Maître d'Hôtel de la feuë Reine, & de Madame la Ducheſſe de Bourgogne, Surintendant & Ordonnateur general des Bâtimens du Roy, Arts & Manufactures de Sa Majeſté, mourut le 17. Avril, âgée de ans.

Madame de Villacerf é-

toit fille du Preſident Larcher : elle a eu pluſieurs freres, dont l'un a été Maître des Requêtes, & Intendant en Champagne, & l'autre Chevalier de Malte.

Charles le Normant, ancien Secretaire du Roy, & l'un des Fermiers generaux de Sa Majeſté, mourut le vingt-huit Mars mil ſept cent douze.

Ne croyant pas pou
voir donner ce mois-c
le memoire ſuivant, on
avoit déja imprimé un
morceau de Monſieur
Parent. Quoique cette
Piece ſoit également bel-
le & ſolide, on en trou-
vera peut-être trop de
ce même genre pour
un ſeul mois : mais à
coup ſûr ce ne ſera pas
les ſçavans qui s'en plain-
dront.

L'Academie Royale des Sciences tint ſéance publique, le Mercredy 6. Avril Mr l'Abbé Bignon qui preſidoit felicita la Compagnie ſur ce que cette Aſſemblée ne commençoit point à l'ordinaire par l'Eloge funebre de quelque Academicien, n'en étant mort aucun dans le dernier Semeſtre.

Mr Lemery le fils, ſçavant Medecin & Chimiſte habile, lut un memoire ſur les differentes couleurs des Précipitez du Mercure; il rapporta pluſieurs experiences des

changements de couleurs qui arrivent à ces précipitez, le Mercure dissous dans l'esprit de nitre est sans couleurs, c'est-à-dire que la dissolution est claire & transparente, si on verse dessus du sel Marin, la liqueur blanchit & il se précipite peu à peu une poudre blanche qui est le Mercure dans sa couleur naturelle, le sel Ammoniac la précipite en un blanc sale, l'eau de chaux en jaune, & le sel de tartre en jaune orangé, &c.

Il dit que la couleur na-

turelle du Mercure étoit le blanc, que la couleur jaune ou rouge luy étoit étrangere, & il l'attribua aux parties de feu qui portées avec la chaux où le sel de Tartre penetroient le Mercure, & se meslant avec luy prenoient la couleur rouge & naturelle à ces mesmes parties de feu.

Il prouva que la couleur naturelle des parties de feu étoit le rouge, par la couleur mesme du feu ordinaire, par la couleur que prend le Mercure seul calciné de long-

temps qui se convertit de lui-mesme en une poudre rouge, & par la couleur des vapeurs du Salpêtre quand on le convertit en esprit de nitre, car les vapeurs qui empliſſent le bâlon dans cette operation ſont rouges comme du ſang; ce qui ne peut provenir que des parties de feu. Il dit auſſi que le ſel de tartre & la chaux ne teignoient en jaune ou en orangé que parce que contenant des parties de feu, ces parties dans le melange des matieres abandonnoient

la chaux ou le ſel de tartre pour ſe joindre au Mercure.

Un homme qui ſe trouvoit auprés de moy & qui me crut grand Chimiſte, me demanda pourquoy ces mêmes parties de feu qui rougiſſoient le Mercure, ne rougiſſoient pas neantmoins la chaux & le ſel de tartre que l'on joignoit au Mercure dans ces experiences? je tiray mes Tablettes & ayant mis ſa demande par écrit je lui dis que je pourrois lui rendre réponſe dans un mois, li parut un peu ſurpris du long

terme, mais cependant cela l'encouragea à me faire une seconde demande, pourquoy les parties de feu qui rougissent les vapeurs de l'esprit de nitre ne rougissent elles pas les vapeurs de l'huille de Vitriol; je voulus faire le sçavant pour cette fois, & lui répondis que si les vapeurs de l'huile de Vitriol n'étoient pas rouges, sans doute qu'il n'y avoit point de parties de feu; mais il me soutint qu'il y avoit des parties de feu 1°. parce qu'il faut un feu

bien plus violent pour tirer l'huile de Vitriol que pour tirer l'esprit de nitre, 2°. par l'action violente de l'huile de Vitriol qui corrode & brule tres-fortement; enfin par ce que si l'on jette l'huile glaciale de Vitriol dans de l'eau froide, elle y excite un gresillement pareil à celuy que fait un charbon rouge que l'on jette dans l'eau froide. Comme cela passoit ma portée j'écrivis & luy promis réponse dans un mois, je prie ou Mr Lémeri ou quelque

Chimiſte de vouloir bien me dégager de ma parole en m'envoyant réponſe à ces deux demandes.

Mr Caſſin le fils, digne heritier du nom qu'il porte, lut enſuite un memoire ſur le flux & le reflux de la Mer, il y donna des moyens de trouver juſte l'heure des hautes & baſſes Marées dans les Ports de France, il fit voir que les Equinoxes ne ſont pas les temps des plus hautes Marées comme on ſe l'étoit perſuadé juſques icy, & il

démontra que ces mouvements reglez de la Mer dépendoient presque entierement de la pression de la Lune sur les eaux.

Mr Boulduc le pere, tres-habile Chimiste donna la découverte d'un nouvel Opium, aprés avoir tenté plusieurs moyens de corriger l'Opium ordinaire que l'on ne sçauroit donner que dans une dose tres-petite, & qui souvent toute petite qu'elle est ne laisse pas de produire encore de fâcheux effets, & voyant que toutes

ſes corrections ne chan-
geoient point l'Opium, il eſſaya de differentes narco-
liques; il chercha dans l'ex-
trait des fleurs de Coquelicot la qualité anodine, qu'il n'y trouva point, lorſque l'ex-
trait n'étoit fait qu'avec les ſeules feüilles de la fleur; mais il obſerva que le ſirop de Coquelicot & l'extrait étoient un peu ſomniferes lorſqu'on laiſſoit la teſte des Coquelicots avec les feüilles des fleurs; cela l'engagea de faire l'extrait des teſtes ſeules, & il trouva que

c'étoit un ſomnifere des plus doux qu'il y eut, qui a la doſe de quatre grains faiſoit dormir ſans laiſſer aucun trouble dans la teſte: remede d'autant plus utile qu'il ne faut point l'aller chercher en Turquie étant tres-commun en France.

Deux de mes voiſins s'échaufferent beaucoup à l'occaſion de cette diſſertation pour ſçavoir ſi l'on devoit mettre l'Opium au rang des remedes ou des poiſons froids ou chauds. Je ne rapporteray point leurs raiſons qui me parurent fort peu deci-

sives ; mais leurs disputes finit par une demande que je rapporte ici comme m'ayant paru plus importante ; sçavoir, s'il y a quelques marques pour connoistre si un homme seroit mort d'avoir pris une trop grande dose d'Opium ? l'un deux dit qu'il n'y avoit aucune marque. L'autre dit que tous ceux qui mouroient ayant pris beaucoup d'Opium avoient le sang tellement dissous qu'il ne se figeoit jamais. Une petite dissertation de quelque habile Medecin sur cette matiere, aideroit à remplir mon Mercure & pourroit estre

agreable & utile au public.

Mr Vinslou habile & sçavant Anatomiste, donna un memoire touchant les glandes qui se rencontrent dans les corps des animaux, il les distribuast sous ses differentes classes qu'il subdivisa aussi en plusieurs especes.

Il range dans la premiere Classe les glandes conglobées, ce sont les glandes qui sont en quelque maniere arrondies un peu fermes d'une grandeur considerable, & d'une surface lisse & unie comme les reins, &c.

Dans la ſeconde Claſſe les glandes conglomerées, qui ſont des amas de pluſieurs pelotons étroitement collez enſemble & renfermez ſous une menbrane commune, comme le Pancreas, les Parotides, &c.

Dans la troiſiéme Claſſe, les glandes en grain, il nomma ainſi de petits corps glanduleux tantoſt ſolitaires, tantoſt parſemez ſur un meſme plan de differentes figures, telles ſont une grande parties des glandes inteſtinales, les cutanées, &c.

Dans la quatriéme Classe les glandes à poil ce sont celles qui forment ce que l'on nomme le velouté de l'estomach & des intestins, composé d'une infinité de petits tuyaux glanduleux en forme de panne ou de velours.

Dans la cinquiéme Classe les glandes irregulieres, qui sont celles qui par leur forme exterieure ne se rapportent à pas une des precedentes, par exemple le foye, &c.

Dans la sixiéme Classe les

glandes inperceptibles, qui ſon celles qui ſont ſi petites qu'on ne les peut pas diſtinguer ſans microſcope, ou que l'on ne decouvre pas même à l'aide du Microſcope; mais dont on ne ſuppoſoit que par leurs effets, ou à l'occaſion de certaines maladies qui les rendent ſenſibles, telles ſont les glandes du Pericarde & du Pericorne.

Il ſubdiviſa enſuite ces ſix Claſſes generales en differentes eſpeces, en les conſiderant ſous differens égards, ou par raport

à leur tiſſu, ou par raport aux ſucs qu'elles filtrent, ou par raport à leurs employs, ou par raport à leur durée.

Il donna enſuite la deſcription & la figure de la plus ſimple de ces glandes pour la ſtructure qui eſt la glande à poil, dont l'aſſemblage forme le velouté de l'eſtomach, enſuite celle du rein, qui eſt un peu plus compoſée, celle du foye qu'il dit eſtre une glande conglobée cellulaire, dont chacune des cellules eſt garnie

interieurement d'un velouté fort fin, dont chaque poil eſt une glande comme au-velouté des inteſtins, & en fin celle de la Ratte qui eſt la glande la plus compoſée; puiſque c'eſt ſelon luy une glande conglobée, cellu-leuſe, reticulaire & vaſcu-leuſe.

Il ſeroit difficile de bien faire comprendre la ſtruc-ture de ces parties qu'en ra-portant ſa propre deſcrip-tion jointe aux figures, ce que le peu de pratique que j'ay en Anatomie ne m'a pas

permis de faire.

Il raporta dans ces discours une chose fort singuliere, c'est que l'on pouvoit avoir des preuves visibles de la transpiration des corps vivants, en se presentant la teste nuë, ou le corps de quelque animal que ce soit au grand soleil contre une muraille blanche on apperçoit, dit il, une ombre legere & voltigeante au dessus de la teste ou du corps de l'animal, qui est l'ombre de la matiere de l'insensible transpiration. Mes voisins se de-

manderent s'il étoit possible qu'un corps invisible produisit une ombre visible, chacun se promit de verifier l'experience avant que d'en chercher l'explication.

Mr l'Abbé Bignon reprit à la fin de chaque memoire précis de ce qui avoit été dit, & fit sentir au public l'utilité qu'il devoit attendre de chacune de ces observations ou de ces decouvertes, ce qu'il fit avec cette facilité, cette netteté, & cette Eloquence qui luy sont si naturelles.

DONS DU ROY.

Le 4. de ce mois le Roy donna la charge de Lieutenant General de Sa Majesté en la haute Guyenne, à Mr le Comte de Lautrec, Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons; il sert le Roy depuis plus de vingt années avec distinction, & s'est signalé en Italie en plusieurs combats & Batailles, & entr'autres à celles de Luzara, Cassan, Lavictoria & Turin, & en dernier

lieu à Rumersheim en Allemagne où ſon Regiment fut en partie cauſe du gain de cette bataille; il eſt fils de Meſſire François, Comte de Gelas Marquis Dambres & de Leberon, ſeul Vicomte de Lautrec qui poſſedoit la meſme Charge depuis fort long temps dont il vient de donner ſa demiſſion, ledit ſieur Marquis Dambres eſt fils de Meſſire Hector de Gelas Marquis Dambres de Leberon & de Vignoles, Vicomte de Lautrec Lieutenant General du

Roy en Languedoc, Gouverneur des Villes & Citez de Carcassonne, qui l'étoit de Messire Lisander de Gelas Marquis de Leberon Mareschal des Camps & Armées du Roy & Conseiller d'Etat, Capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances, & celuy-cy l'étoit de Messire Antoine de Gelas Seigneur de Leberon, Chevalier de l'Ordre, sortis puisnés de l'Illustre Maison des anciens Seigneurs de Gelas, l'une des plus considerable de la Province

de Guyenne, descendus par les Comtes de Gascogne & de Fesensac des anciens & premiers Roys de Navarre, comme l'ont remarqué plusieurs graves Historiens.

CLAVESSIN

tres-particulier & tres-beau.

A quatre Claviers sçavoir deux à chaque bout, il est utile pour ceux qui font des Concerts & pour ceux qui veulent entendre jouër des pieces de Clavessin à un bout & les accompagner de l'autre;

l'autre ; le nom de l'autheur Philippe Devis; ceux qui ſouhaiteront le voir pourront s'adreſſer au Collége des Quatre Nations.

SICERA.

ODE.

QUIS rumor aures perſonæ
inſolens?
Quid mitioris Pieridum Chori
Dulces alumnos pervicaci
Miſcet & exagitat duello?
Quæ cauſa rixæ? Vina? ſed
(ô nefas)

Infanda molli bella super mero
Pugnare non est Hippogrenes
Virgineos latices amantum.
Qui vos, Poetæ, cumque
domat furor,
Insana tandem mittite jurgia.
Par culpa vobis; par utrimque
Prælia, Pœna manet, cientes.
Burgunda nam quid Silleriis
parat
Hic Vina, vites ille Rhemen-
sium
Præferre Burgundis, & acres
Usque inimicitias movere?
Esto, jacentes suscitet Evius
Musas, & addat cornua militi,
Post Vina Mavortis feroces

Irruere in cuneos parato.
Sed quo Satelles Thyrsigeri furor
Brevis minaci pertinet impetu?
Jam tela torpentes (pudendum)
Destituunt calamique dextras.
Quin, si juventæ fata peperce-rint
Benigna, fractas turpior excipit
Vires senectus, & podagræ
Præda senex jacet ebriosus.
Ast rore amico Neustria quos semel
Beavit, ollis ut vigor igneus,
Sic & sagaci temperata
Consilio sedet usque Virtus.

Vtrâque vos ô Pallade nobiles,
Quorum ſecundis aucta labori-
bus
Res noſtra crevit, teſtor, orbis
Grandis honos columenque
rerum.
O quanta belli ſe mihi fulmi-
num
Offertque Suadæ copia flumi-
num!
Ah, Muſa, ne tantes protervo
Magna nimis tenuare cantu.
O ter beatos! Ambroſiæ fovet
Quos parte quintâ, quos Sicerâ
imbuit
Pomona dulci, nec maligno
Preluere ora finit Liquore.

Non, quem Rhemensis pocula
Liberi
Suo stuporem conciliant gregi,
Burgunda nec quos fæx cerebro
Ingerit imperiosa fumos,
Nec si quid alvum vellicat
acrius
Tentatve renes, frangere per-
tinax
Zonas reluctantes acetum
Vappa Bretginiacum, verentur.
Sed tura pingui qualia flumine
Imbuta gentis Neustriacæ
vigent
Artus amicæ recreati
Nectareo Sicetæ fluento.
Quis non ab imâ succineo æquore

Trullâ micantes ludere gem-
mulas
Miretur, & latè per auras
Surgere in Aſſyrios odores
His capta, Thracas dum fugit
impios,
Donis benignæ Neuſtridum
Deæ
Caterva Parnaſſi, relictos
Sprevit agros, portiore ductas
Sortita ſedes alitè. Tùm novis
Normana pubes fulſit ho-
noribus;
Tranſlata tùm virtus diſertæ
In Siceram fuit Hippocrenes.
Tùm fœtus auræ particula
liquor

Divinæ, hiantis dum subit
intimos
Cordis recessus, puriore
Comminuit malè nata flamma.
Hinc robur ingens corporibus
sedet,
Hinc ore ridet gratia blandior,
Hinc ingenî vis & salubri
Vena fluens opulenta rivo.
Hæc propter audis & sapientiæ
Fœcunda tellus Neustria &
artium:
Ex te Poetarum, Sophorum,
Eloquioquè phalanx potentum
Immensa surgit. Nectaris has
tui
Vices rependis lenis amantibus,

Pomona, nec quemquam
tuorum
Conſpicuâ ſine dote mittis.
Vos ô prophani, queis malè
conſciis
Sordent amœnæ munera Neuſ-
triæ,
Torpere damnoſo veterno
Digna cohors, procul eſte Vates.

POMPE FUNEBRE.

Samedy 16. Avril on tranſporta les Corps de Monſeigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, du Chevet dans le Chœur

sous la representation dont nous allons parler, leurs entrailles avoient déja été mises dans le Caveau avant qu'on l'eut refermé à la mort du dernier Dauphin.

Le Dimanche 17. sur les quatre heures, on chanta Vespres des morts, auxquelles assista pontificalement Monseigneur l'Evesque de Mets, premier Aumonier du Roy.

Madame la Duchesse du Lude, Madame la Marquise de Mailly, & les Dames d'Atour & du Palais avec

toute la maiſon de Madame la Dauphine, y aſſiſterent, & aux Vigiles à trois Nocturnes qui ſe dirent enſuite, auſquels le premier Aumônier n'aſſiſta pas.

Enſuite les Religieux chanterent les Vêpres du Dimanche, aprés leſquelles, depuis ſix heures & demi juſques à huit on laiſſa les portes du Chœur ouvertes pour le peuple; l'Autel eſtoit tendu de l'ornement noir, ſur lequel bruloient des cierges autour de la repreſentation, la meſme quantité qu'il y

en avoit eu lorſque les Corps eſtoient au Chevet; ils y avoient reſté dans une Chapelle ardente qui tenoit tout le derriere de l'Egliſe, depuis le 24 Mars qu'ils furent apportez à Saint Denis, jour & nuit deux Religieux venoient veiller & prier, prés des Corps, & on y chantoit tous les matins une grande Meſſe ſolemnelle à laquelle tous les Officiers de la maiſon aſſiſtoient, des Gardes du Corps ſe relevants pour garder chacun à leur tour.

A ſept heures & demy deux Religieux vinrent diſ-poſer l'Autel, en oſter les ornemens noirs, puis mirent des Napes, enſuite on y mit des cierges ſur dix-huit Chandeliers d'argent avec la Croix, outre celle d'or qui eſt au-deſſus, ſix au haut de la contre-table, ſix ſur le gradin, & ſix ſur la table.

La Façade au-deſſus & à coſté conſiſtoit en un grand doſſier ou tapis garni d'une Croix cantonnée de quatre grands écuſſons, les deux premiers aux Armes de

Monſeigneur le Dauphin, & ceux d'au deſſous aux Armes de Monſeigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, ceux-cy environnez de feüilles d'Acante, ce tapis ſurmonté d'un Dais dont les pentes étoient d'orées, avec des Houpes à toutes les quatres, au fond une Croix avec de pareils écuſſons; mais plus petits à proportion. Ce Dais étoit ſurmonté de quatre grandes Aigrettes de plumes noires & blanches.

Au-deſſus juſques à la

Voute étoit un tapis noir, aux deux côtez tout-du long regnoit un corps à la Mosaique doré, & cette Façade se terminoit par un quarré long de la mesme hauteur qui étoit formé d'un tapis noir avec quatre bandes herminées, suivant sa hauteur & sa longeur, dans lequel s'élevoit une Piramide dorée aussi à la Mosaïque & ornée depuis le bas jusqu'au haut des deux côtez de Cierges & de Girandoles ; une magnifique

corniche regnoit tout autour du Chœur, au dessus de six Arcades de chaque côté & des deux Arcades au dessus du Jubé, qui par devant en face du Mausolée étoient traversées par un balustre. Au dessus de cette corniche regnoit une pleinte avec des moulures dorées sur du velours noir & semées de fleurs de lis, larmes, Dauphins & Croix; les Dauphins & les fleurs-de-lis d'or, les larmes & les Croix d'argent; ce qui estoit mêlé l'un dans l'autre

en quinconge. De chaque arcade partoient alternativement des rideaux fleurs delifez d'or en dessus, herminez en dessous; dans la premiere Arcade de chaque costé en retour de la Façade de l'Autel, les rideaux étoient surmontez d'un grand écusson des Armes simples de Monseigneur le Dauphin, au milieu des deux rideaux (renoüez par les costez contre les pilastres) au-dessous de l'écusson partoit une chute de-mesme étoffe que les rideaux, au milieu

de l'Arcade paroissoit une Medaille qui renfermoit, une Verru qui s'apliquoit, aux qualitez de Monseigneur le Dauphin, au bas de l'Arcade estoit une espece de terrasse qui estoit garnie de bobéches dorées pour tenir des bougies sur de petites consoles renversées. Cette terrasse prenoit des deux extremitez de l'arcade & s'élevoit par le milieu, & par gradation de chaque costé. La seconde arcade de chaque costé étoit aussi garnie de rideaux fai-

sant l'effet d'un Pavillon, dont les rideaux estoient retrouſſez en feſtons. Et ſous ce Pavillon au milieu de l'arcade étoit un Ecuſſon double des Armes de Monſeigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, éclairé de chaque coſté d'une girandole & de pluſieurs bougies, au-deſſus & au bas de l'Arcade en dedans eſtoit un corps qui prenoit dans la largeur de ladite arcade, & s'élevoit par le milieu, repreſentant des Medailles d'Hieroglifiques ſur les

vertus du Prince & de la Princeſſe, & ſur l'épaiſſeur étoit des bougies allumées qui ſuivoient la forme de ce corps; tout autour entre chaque arcade eſtoient des pilaſtres marbrez, avec chacun trois girandoles, celle du milieu ſoutenuë par un pied d'eſtal.

Toutes ces arcades étoient autant d'Amphiteatres où eſtoient placées les perſonnes de diſtinction. Au-deſſous de ces arcades regnoit une autre pleinte tout autour du Chœur de velours

femé, comme j'ay dit, de fleurs-de-lis d'or, croix d'argent, Dauphins d'or, larmes d'argent.

A cette pleinte d'en bas pendoit une pente d'hermine pliſſée d'eſpace en eſpace, & ſur la largeur de chaque ply une Medaille. Tout, hors cette decoration eſtoit tendu de noir juſques à la Voute.

Le Mauſolée eſtoit grand, magnifique; mais ſans confuſion, c'eſtoit quatre Courbes en conſoles ſur un pied d'eſtal. Ces conſoles

soûtenoient une corniche, sur laquelle estoit une calotte, d'où partoient des pentes avec leurs houpes.

Au dessus de la calotte estoit un quarré surmonté d'une Couronne, environnée de girandoles.

Des Voutes partoit un grand Dais avec ses rideaux; le tout or & blanc, excepté la calotte qui estoit noire, & sur laquelle étoient des Trophées - d'Armes. Chaque grande Courbe estoit ornée à trois endroits de trois urnes; & tout le long re-

gnoient des cierges qui faiſoient l'effet des feüilles d'Anchanthes.

Sur une Eſtrade de cinq gradins eſtoit une forme de tombeau tout doré, ſoûtenu de griffes de Lyon. Sur ce maſſif eſtoient les Cercceüils de Monſeigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, dont on a parlé ailleurs.

Sur ces deux Cerceüils eſtoit le Poëſle de la Couronne de drap d'or herminé par le bas. A la teſte eſtoit une Couronne ſur un Car-

reau, le Cordon bleu sur celuy de Monseigneur le Dauphin, & aux pieds par dessus le drap d'or estoit un Manteau Royal de velours violet semé de fleurs de-lis d'or. La Chaire de l'Oraison Funebre estoit au bout des hautes chaises à gauche en entrant par la principale Porte; l'entrée & la Nef étoient tenduës jusques aux fenestres avec deux rangées de petits écussons & chiffres, ces deux rangées separées des grands écussons aux Armes de Monseigneur

& de Madame la Dauphine auprés desquels étoient des plaques dorées.

A dix heures & demy, Monseigneur le Duc de Berry arriva avec Madame la Duchesse de Berry.

Le Parlement, toutes les Cours Souveraines étant assemblées, les Evesques qui étoient à la teste du Clergé, étoient Monsieur l'Evesque de Condon l'ancien, l'ancien Evesque de Tulles, l'Evesque de Senlis, l'Evesque de Lombés, assemblez au son des clochettes des Crieurs.

Mon-

Monſeigneur le Duc de Berry, Madame la Ducheſſe de Berry, Monſeigneur le Duc d'Orleans qui arriva peu aprés Madame la Ducheſſe d'Orleans, Monſieur le Comte de Charolois, ſe rendirent à l'Egliſe ſur les onze heures & demie ; on commença le *Requiem* en Plein-chant, les Inſtrumens faiſant le contrepoint.

Sur les onze heures Mr l'Eveſque de Mets premier Aumônier Célébrant accompagné de Mrs les Eveſques d'Auxerre, de Saint

Omer, de Sées, de Xaintes, deux en Dalmatiques & deux en Chapes, ces cinq Prelats precedez du Maistre des Ceremonies, du Roy d'Armes & des Herauts, du Turiferaire, des Acolithes, des Religieux Indults, des Religieux Diacre & Soudiacre, qui chanterent selon leur fonction l'Epitre & l'Evangile, vinrent à l'Autel pendant l'Introït chanté par la musique placée au Jubé, l'Evesque Célébrant aprés avoir fini à l'Autel, l'Introït & le *Kyrie* se ran-

gea avec les quatre Evêques
assistans du costé proche le
petit Autel de Communion
vis-à-vis le Clergé, d'où il
chanta l'Oraison & lut l'E-
vangile, & ne monta à
l'Autel que pour la conse-
cration.

Pendant l'Introït, Mon-
sieur l'Evesque de Mets
premier Aumônier accom-
pagné de Monseigneur l'E-
vesque d'Auxerre, de Mon-
seigneur de Saint Omer,
de Monseigneur de Sées &
de Monseigneur de Xaintes,
précedez des Religieux

Diacre & Sou-diacre, des Indults, des Turiferaires, des Acolithes, de la Croix, les Acolithes ayant posé les chandeliers, Monsieur l'Evesque de Mets Célébrant, chanta l'Oraison de sa place devant le petit Autel, auquel les Religieux communioient sous les deux Especes où on avoit rangé cinq fautcüils pour l'Evêque Célébrant & les Officiants en Chapes. Le Religieux Sou-diacre chanta l'Epitre.

Le Graduel étant chanté par les Religieux en Chape,

le Chantre ayant son bâton Cantoral garni d'un Crêpe, fut suivi du *Dies iræ dies illa*, en Musique.

Le Religieux Diacre aprés avoir receu la Benediction de Monseigneur l'Evesque de Mets, chanta l'Evangile, & l'Offertoire chanté par la Musique, en plainchant les violons faisans le contrepoids Le Roy d'Armes vint faire les reverences, & ensuite s'étant rangé le Roy d'Armes presenta la representation de LOUIS XIII. il attendit que Monsieur de

Dreux eut fait ſes reve-
rences, & lorſque Monſieur
le Duc de Berry eut fait les
ſiennes & fut venu à l'Of-
frande, les Eveſques rangez
tout cinq de front au milieu
du Sanctuaire, la face vers
l'aſſemblée, Mr le Duc de
Berry en manteau & chape-
ron, Mr de Sainte Maure luy
tenant la main, & ſa queuë
portée par Mrs de Saint
Agnan, de Roye & Betune.
Le Heraut d'Armes don-
na le Cierge d'Offrande à
Mr le Marquis de Dreux
qui le donna à Mr de Berry,

Mr de Mets l'ayant receu de sa main aprés l'Offrande ; Mr Desgranges fit ses reverences, aprés un autre Heraut d'Armes, & Madame la Ducheſſe de Berry, voit faire les ſiennes aprés leſquelles cette Princeſſe vint à l'Offrande en grande Mante, Mrs de Roucy & Biron, portoient la queuë, & Mr de Coëtenfau luy donnoit la main, un grand voile qui couvroit ſon viſage, qu'elle ne levaſt que lorſqu'elle fut arrivée vers le Célébrant ; elle ſe

mit à genoux ſur un Careau & ayant receu le Cierge d'Offrande du Maiſtre des Ceremonies & donnné à l'Eveſque, leva ſon voile & s'en alla à ſa place.

Monſieur le Duc d'Orleans fit la même ceremonie, la queuë portée par M^rs d'Etampes & Plavaux, & M^r Darmentieres tenant la main. Madame la Ducheſſe ſuivoit. M^r Duſot tenoit ſa main, & M^rs de Montipaut & ..... ſa queuë; Mademoiſelle de Bourbon, Monſieur le Comte de Charol-

lois, firent les mêmes ceremonies, leur queuë portée selon leur rang par leurs Officiers.

Toutes ces reverences faites, Mr l'Evêque d'Alet monta en Chaire & commença son Oraison, Funebre.

L'Oraison Funebre finie, Mr l'Evêque de Mets continua le grande Messe; il estoit deux heures & demie, le Discours avoit duré cinq quarts d'heure; au *Sanctus* douze Religieux en Tuniques vinrent à l'Autel avec

chacun un grand flambeau de poing. La Messe fut achevée, aprés laquelle se firent les encensemens & les asperssions. Ensuite les Evêques s'approcherent du Caveau, on monta ensuite sur l'Estrade & Cercüeils pour en ôter les Couronnes, les Crespes, le Cordon bleu, & les Carreaux sur lesquels les Couronnes estoient possées, ensuite le Manteau Royal. Le Drap d'or en estant ôté paroissoit encore un Poesle noir avec une Croix de moire d'argent.

Ces Cercüeils furent ôtez de dessus cette forme de Tombeau par douze Gardes du Corps qui montérent sur l'Estrade & apportérent les Cercüeils prés du Caveau. Mr l'Evêque de Mets chanta aprés le *Kyrie eleïson*, *Pater noster*, puis l'Oraison ; il encensa encore & jetta de l'Eau benite. Aprés cela il mit sur l'un & sur l'autre Cercüeil de la terre qu'on avoit tenu prés sur une paële, puis ayant entonné *Ego sum*, les Religieux commencerent le *Benedictus*,

qui eſtant chanté les Evê-
ves s'aſſirent au même en-
droit. Les Corps du Prince
& de la Princeſſe eſtant deſ-
cendus, le Roy d'Armes dit
tout haut : *Heraults d'Armes,*
venez faire vos Charges, leſ-
quels s'eſtant approchez
comme luy de l'entrée du
Caveau, fit à haute voix
l'appel des principaux Offi-
ciers de Monſeigneur le
Dauphin & de ceux de Ma-
dame la Daüphine, en cet
ordre :

Mr le Marquis de Maille-
bois, Maiſtre de la Garde-

robe du Roy, apportez le Manteau à la Royale de Monſeigneur le Dauphin.

Mr le Duc de Beauvilier, Premier Gentilhomme de la Chambre de Monſeigneur le Dauphin, apportez ſa Couronne.

Mr le Marquis de Villacerf, Premier Maiſtre d'Hôtel ; & vous, Meſſieurs les Maiſtres d'Hôtel de Madame la Dauphine, apportez vos Bâtons.

Mr le Marquis de Villacerf avança le premier avec ſon Bâton garni d'un creſpe,

suivi du Maistre d'Hôtel ordinaire, & des autres Maîtres d'Hôtel. Ces Officiers apportent leurs Bâtons & les laissent entre les mains d'un Heraut d'Armes à l'entrée du Caveau.

Le Roy d'Armes continuë.

Mr le Marquis d'O, qui faites la fonction de Premier Ecuyer de Madame la Dauphine, apportez son Manteau à la Royale.

Mr le Maréchal de Tessé, qui faites la fonction de Chevalier d'Honneur de

Madame la Dauphine, apportez la Couronne.

Mr le Maréchal de Tessé, ayant déposé la Couronne, comme avoient fait les autres Officiers, les marques de leurs Charges, dit aussi à haute voix :

Madame la Dauphine est morte, Messieurs les Officiers, vous pouvez vous pourvoir, nous n'avons plus d'Offices.

Aprés quoy le Roy d'Armes repeta deux fois, Tres-Haut, Tres-Puissant & Excellent Prince, Monseigneur

Louis Dauphin ; & Tres-Haute, Tres-Puissante & Vertueuse Princesse, Marie-Adelaïde de Savoye, sont morts. Priez Dieu pour leurs Ames.

Les Evêques se leverent & allerent à la Sacristie, & une partie du monde estant sorti du Chœur, Monseigneur le Duc de Berry, Monsieur le Duc d'Orleans, Monsieur le Comte de Charrollois, precedez des quatre Heraults d'Armes & du Roy d'Armes à leur teste, sortirent par la grande porte du

Chœur, & passerent par la partie du Cloistre opposée à l'ancien Dortoir, & allerent dans leur Appartement, dont l'Escalier, les Chambres, & le Corridor estoient tendus sans Ecussons. Madame la Duchesse de Berry, Madame la Duchesse, & Mademoiselle de Bourbon, se retirerent dans leur Appartement tendu de même, prés la porte de l'Abbaye.

Les Corps du Dauphin & de la Dauphine, furent rangez dans le Caveau sur un berceau de fer, à hauteur

d'appui, entre feu Monſeigneur & le dernier mort le 8 Mars 1712. & ſon aîné le Duc de Bretagne, à la ſuitte d'Henry IV. de Marie de Medicis ſa femme, d'Anne d'Autriche, Reine de France, femme de Louis XIII. de Marie-Thereſe, Reine de France, femme de Louis XIV. de Madame la Dauphine morte en 1690. & de Monſeigneur.

A gauche ce ſont les Corps des freres & ſœurs & enfans de Henry IIII. de Louis XIII. & de Louis

XIV. Louis XIII. en eſt éloigné parce qu'il eſt au bas du degré en entrant, ſous la Voute ſur laquelle paroit la repreſentation qui repond en dehors.

Le Jeudy 21. du meſme mois, l'Aanniverſaire de Monſeigneur ſe fit avec le meſme apareil, tout le même luminaire renouvelé, à la reſerve qu'on avoit oſté les armes de Madame la Dauphine, & les ſeules armes du Dauphin reſterent, l'on avoit auſſi oſté la Chaire.

La décoration de la Pompe Funebre, est de Mr Berrin.

SAINTE Adelaide.

A Seltz en Alsace, Sainte Adelaide Imperatrice d'Occident, étoit épouse d'Othon premier, fut fondatrice du Monastere de Seltz où elle mit pour Abbé Eccémagne, qu'elle avoit toûjours auprés d'elle, pour luy expliquer la Sainte écriture.

ENIGME.

Voicy des Nations
l'ecueil inévitable
Où ſans droit d'accuſer
les Aſtres decevants
Sans l'ire de Neptune &
la fureur des Vents
Les plus ſages Nochers
ſe perdent dans le
ſable
Aux plus belles Saiſons
il eſt épouvantable
Par des coups de malheur

l'un & l'autre ſe
ſuivants
Parles noires horreurs des
Phantômes mouvants
Et par tout ce qui rend
la Parque redoutable
La nuit qui l'environne
étouffe la ſplendeur
De ceux dont l'univers
adore la grandeur
De fortune & du temps
miſerables victimes
Les Cœurs les plus hardis
craignent de l'aprocher
Et les plus infectez &

les plus nets de crimes

Le rencontre par tout sans jamais le chercher.

NOUVEAU JEU

du Porte-Enseigne.

Où sont les principales Nations de l'Europe, avec les Armoiries, la Carte, & la Capitale de chaque Nation.

Une description des

principaux Etats, du Blaſon & de la Religion des Peuples. Dreſſé & gravé par Liebaux, Geografe.

Ce Jeu s'apprend facilement ; ſçavoir, la Geografie, le Blaſon, & la Religion des Peuples, & ce, plus en huit jours que les plus habiles Maîtres ne peuvent faire en ſix mois. Il demeure à Paris ruë S. Jacques, à la Colombe Royale, prés S. Yves.

LES MERVEILLES des Abeilles, ou analyse du fond des Alveoles, dont leurs Rayons sont composez.

Par Mr PARENT.

1. PLusieurs Naturalistes habilles ont admiré la figure exagonale des alveoles ou cellules des mouches à miel : mais il ne me souvient pas qu'aucun ait rien écrit sur celle du fond de ces cellules merveilleuses, & sur la maniere dont elles sont as-

ſemblées & opposées entre elles, quoyque ce ſoit peut eſtre tout ce qu'il y à d'admirable dans ce ſujet, des figures exagonales pouvant eſtre formées naturellement, & par le ſeul mouvement des corps, ſans préſuppoſer aucune connoiſſance, comme je l'ay expliqué dans une autre occaſion Mais en examinant la figure du fond de ces Alveoles avec application, on trouve qu'elle renferme toute la perfection que l'eſprit hu-

main, muni de la plus ſub-
tile geometrie peut ima-
giner. Car elles ont de
toutes les figures qu'elles
pourroient recevoir la plus
reguliere, par conſe-
quent la plus belle, & la
plus aisée à baſtir, & auſſi
la plus logeable, à moin-
dres frais, ou la plus ſpa-
tieuſe, avec meſme ſurfa-
ce, la plus aisée à s'y tour-
ner en tout ſens, & en
meſme temps la plus ſoli-
de, qui eſt tout ce que le
plus habile Architecte
pourroit ſouhaiter. C'eſt ce

MERCURE

qui ma fait penſer que le public ne ſeroit peut-eſtre pas faſché que je luy communiquaſſe mes reflexions ſur un ſujet auſſi curieux, & qui ſemble nous ouvrir une voye à la connoiſſance de l'ame des beſtes; d'autant plus que j'eſpere l'y faire parvenir par la voye la plus abregée, laquelle eſtant exempte d'Algebre, & de triangles ſpheriques, (qui m'ont ſervi à le developer) le met à la portée de ceux qui ont les moindres teintures de la geometrie.

2. Soit donc BSDTFR la baſe d'un tuyau priſmatique exagonal perpendiculaire à ſon axe VOI, lequel tuyau repreſente une des Alveoles des Abeilles. Soit X le centre de cette baſe : ſoient RAK, BI, SCM, DN, TEP, & FQ les ſix coſtez ou areſtes des faces de l'Alveole, qu'on ſuppoſe veuë ſi l'on veut par le dedans, l'œil reſpondant directement au point V de la baſe qui eſt entre ſon centre X & ſa circonference, ſi l'on

prend un point O ſur l'axe VOI au deſſous de cette baſe, duquel on mene trois plans par les trois coſtez BF, BD, DF, du triangle équilateral inſcrit à l'exagone, ſçavoir ABOF qui coupe AF en A ; & les deux faces KAFQ, KABL, de l'Alveole en AF & AB; BODC qui coupe CM en C, & les faces BCML, DCMN en BC, & CD; DOFE qui coupe EPT en E, & les faces NDEP, PEFQ, en DE, EF ; ces trois plans ſe cou-

pant les uns les autres dans les droites OB, OD, OF; le fond de l'Alveole ſe trouvera fermé par trois rhombes OBAF, ODEF, ODCB, qui ſeront égaux & ſemblables en tout, comme il eſt aſſez évident; car FB, par exemple, eſtant le coſté du triangle équilateral inſcrit à l'exagone, ſi l'on mene le rayon X R de l'exagone qui rencontre B F perpendiculairement dans ſon milieu G, & qui eſt égal au rayon X F; on aura (à cauſe de l'angle

XFG de trente degrez) XG égale à la moitié de XF, & par conſequent auſſi à la moitié de XR; menant donc encore la droite OA, elle rencontrera XR au point G, car elles ſont toutes deux dans le plan des paralleles VOI, KAR, & ne ſcauroient avoir que G de commun. On aura donc (à cauſe des triangles rectangles ſemblables AGR, XGO) l'analogie (OG : GA :: XG : GR.) Donc G eſt le milieu des deux droites AO, FB.

Ainſi.) à cauſe des angles oppoſez égaux AGF, BGO, & AGB, OGF, il eſt évident que les deux triangles AGF, BGO, & AGB, FGO, ſont parfaitement égaux ; c'eſt pourquoi AF eſt paralele & égale à OB, & AB, à FO : donc AB OF eſt un Rhombe, puiſque OB & OF ſont égales. On prouvera de meſme que ODEF, OBCD ſont auſſi des Rhombes ; & d'ailleurs la régularité de la conſtruction fait voir que ces 3. Rhombes ſont égaux en tout.

3. Il ne s'agit donc plus maintenant, que de trouver quelle doit estre l'inclinaison des Rhombes B AFO, DEFO, DOBC, sur l'axe VOI, afin que l'Alveole ait toutes les perfections dont on a parlé cy-dessus. Pour y parvenir je considere qu'à mesure qu'on prend le point A sur KAR plus proche de K, pour mener les droites AF, AB, (ou ce qui est le mesme, à mesure qu'on prend le point O plus au-dessous de X pour mener

la face ABOF,) l'angle BAF devient moindre que l'angle BRF de 120. degrez, & l'angle FAK ou BAK, plus grand que l'angle droit ARF ou, ARB; c'eſt pourquoy on peut prendre ces points A & O à telle diſtance de R ou X, que les 3. angles autour de A, ſeront égaux; ce qui eſt une des conditions propoſées à trouver, & la plus ſimple de toutes: Et l'on verra enſuite que toutes les autres perfections en derivent, & que

la prudente, & ſubtile Abeille ne s'y trompe jamais. Or je dis qu'il faut que pour cet effet A R ou O X, (car ces 2. lignes ſont égales, puiſque G X eſt égale à G R) ſoit le tiers de A F; ce qui eſt à la vérité une équation d'Algébre à réſoudre, puiſque ces 2. lignes ſont inconnues. Mais ſuppoſant la choſe telle, le quarré de A R que je ſuppoſe valoir, 1, eſtant I, celuy de A F vaudra 9, & celuy de F R 8. (à cauſe de l'angle droit A R F.) Mais l'an-

gle R F G eſtant de 30. degrez, de meſme que X F G; R G ſera la moitié de R F & ſon quarré ſera le quart de celuy de R F, c'eſt à-dire qu'il vaudra 2; donc celuy de A G ſera de 3, (à cauſe de l'angle droit A R G,) & celuy de F G de 6. (à cauſe de l'angle droit A G F, ou, R G F,) donc le quarré de A G ſera la moitié de celuy de F G, ou celuy de A O la moitié de celuy de F B. Ainſi A O ſera à F B, comme le coſté d'un quarré eſt à ſa diagonale.

Si l'on mene maintenant AH ſur FR qui faſſe l'angle HAR égal à FAG, les triangles rectangles ARH, AGF, ſeront ſemblables ; ainſi le quarré de AR ſera auſſi le double de celuy de HR, qui par conſéquent vaudra $\frac{1}{2}$ & ſera la ſeiziéme partie de celui de RF qui vaut 8. donc RH ſera le quart de RF, & le tiers de HF, de meſme que AR eſt ſupposée le tiers de AF ; ainſi l'angle RAF ſera double de l'angle RAH & double de AFG. Donc RAF ſe-

ra égal à AFO comple-
ment au demi cercle de
BAF (à cauſe du Rhombe
BAFO.) Mais le meſme R
AF eſt le complement au
demi cercle de l'angle K
AF; donc les angles BAF,
KAF, & par conſequent
auſſi KAB ſeront égaux,
ce qu'il falloit prouver. Si
l'on conſidere maintenant
que les angles alternes FA
R, AFQ, ſont égaux, (à
cauſe des paralleles KAR,
QFO) on verra auſſi-toſt
que les angles AFO, AF
Q; & par conſequent auſſi

EFO, EFQ, ſont encore égaux, & les complemens au demi cercle des angles autour de A, donc les 12. angles plans autour de B, F, D, ſont tous égaux entr'eux, de meſme que les 12. autour de A, C, E, O, & les uns ſont les complemens des autres au demi cercle.

4. De plus on ne peut douter que les Angles des faces autour de ACEO ne ſoient encore égaux entr'eux ; de meſme qu'autour de BDF ; puiſqu'il n'y

a aucune raiſon, pourquoy quelqu'un ſeroit plus grand ou moindre que les autres, du moment que tous les angles plans y ſont égaux ; & qu'on démontre qu'un triangle ſpherique qui a les trois coſtez égaux, a auſſi les trois angles égaux ; donc tous les angles des faces, & du fond de l'Alveole, ou ſes 15. areſtes ſont de 120. degrez chacune, puiſque ceux de ſon contour ſçavoir, BRF, BSD, SBR &c, ont cette valeur. D'ou il ſuit évidem-

ment que cette figure eſt plus commode pour ſe loger, que ſi les angles eſtoient inégaux ; & que de plus une meſme Sphére en peut toucher toutes les faces. Or elle touchera celles du fond dans leurs centres G, Y, Z, & ſon centre ſera ſur l'axe V O I, comme en I, enſorte que les perpendiculaires I G, I Y, I Z, ſeront égales à ſes rayons ce qui eſt évident par l'égalité des angles des faces & des Rhombes. Ainſi la figure du fond de ces

Alveoles doit participer de celle de cette Sphere, qui eſt de contenir plus d'eſpace que tout autre, qui auroit meſme ſurface & un meſme nombre de faces.

5. Pour connoiſtre maintenant les angles BAF, AFO, des Rhombes, & en général tous les angles tant obtus qu'aigus autour des points A, C, E, O, & B, D, F, on ſe ſouviendra de ce qu'on vient de voir; que le quarré de AF, étant de 9, celui de AG vaut 3, celui de FG, 6, celui de

FR, 8, ainſi celui de AO vaudra 12, & celui BF 24; par conſéquent ces 4. quarrez ſeront entr'eux comme les nombres 9. 8. 12. 24. & les lignes AF, RF, AO, FB, comme les nombres (3. 2R2. 2R3. & 2R6.) ou ($\frac{3}{2}$, R2. R3. R6.) connoiſſant donc les raports des coſtez FA, FO, AG, qui ſont les ſinus des angles oppoſez, dans le triangle rectangle AGF, on aura auſſi-toſt la valeur de ſes angles aigus, qui ſont les moitiés des angles du Rhombe. Ou

pluſtoſt prenant AR qui vaut 1. pour ſinus total, & RF qui eſt la racine de 8. ou (2R.2.) pour la tangente de l'angle FAR égal AFO on en tirera l'analogie (ſi 1. donne 2 R 2. combien 100000.) dont le quatriéme terme 282842. eſt la tangente de 70. degrez 32. minutes 8. ou de AFO, ce qui fait voir que ſon complement BAF eſt de 109. d. 28. min. conformément aux experiences que les ſçavants Mrs. de Caſſini & Maraldi en ont faites avec toute la

juſteſſe que des figures auſſi petites que celles de ces Alveoles peuvent recevoir. Car ces Meſſieurs m'ont aſſuré les avoir toûjours trouvés, de 70. & de 110. degrez. Je leur dois au reſte cette juſtice d'avoüer que je leur ai l'obligation de m'avoir tiré de l'erreur où j'étois, que les Abeilles travaillaſſent en commun, & non ſeules à ſeules comme elles font ; & qu'elles fiſſent leurs Alveoles plates par le fond ; & de m'avoir par-là donné occaſion d'i-

maginer quelle devoit eſtre donc la figure du fond de ces cellules qui renfermoit le plus de perfection.

Il eſt bon d'ajouſter encore icy qu'on peut parvenir à la connoiſſance du fond de ces cellules en ſupoſant d'abord les angles en AEF chacun de 120. degrez concevant chacun de ces points au centre d'une Sphére, & les rayons A, B, AB, AK, AF, prolongées juſqu'à ſa ſurface, ce qui donnera un triangle ſphérique à réſoudre, dont

chaque angle sera de 120.
degrez & dont on trouvera
les costez de 109. degrez
28. minutes chacun.

6. Il reste maintenant de faire voir que la figure exagonale de ces cellules leur donne plus de regularité, que toute autre imaginable. Pour cet effet il est premierement évident qu'elles ne peuvent avoir ouvre la figure exagonale, que la quarrée, ou la triangulaire; puisqu'il n'y a que ces 3. figures régulières qui puissent seules couvrir un

plan

quarré, ou d'un triangulai-
re, (comme nous avons
fait ceux d'un exagonal)
par les milieux des côtez de
la baſe, les faces du fonds
feront avec celles du con-
tour des angles obtus ; tan-
dis que ces derniers en font
de droits entr'elles, ou de
60. degrez. Ainſi ces cellu-
les triangulaires ou quar-
rées auroient moins de re-
gularité & de commodité
que les exagonales, & mê-
me moins de capacité pour
une ſurface égale, puis qu'-
elles auroient un moindre

nombre de faces. On peut même tirer de là que les exagonales ont encore plus de ſolidité, puis qu'elles tiennent les unes avec les autres par plus de faces, & que les tuyaux les plus ronds ſont plus ſolides que ceux qui ont moins de faces, comme on le voit dans toutes les productions de la nature.

7. Il reſte donc de conclure que ces alveoles admirables ont toute la perfection qu'on pouvoit ſouhaiter. Par où l'on voit que

l'auteur de la nature, qui conduit ces animaux, ſemble nous inviter à approfondir les ſecrets de la Geometrie & de la Phyſique, bien loin de les mépriſer, comme font la plûpart de ceux qui ne connoiſſent pas ces merveilles.

C'eſt ce qui m'a porté à chercher encore la valeur du rayon G de la ſphere inſcriptible à l'alveole; & pour y parvenir, je conſidere que cette ſphere touchant les faces de l'alveole oppoſées diametralement, telles que

DC, EF; AB, DE; AF, DC, & qui ſont paralleles entr'elles, il eſt évident que ſon diametre doit être égal à la diſtance de ces mêmes faces. Or cette diſtance eſt égale à chacun des côtez BF, BD, DF, du triangle équilateral inſcrit à l'exagone, ou à chacune des grandes diagonales des rhombes; ce qui eſt aiſé à voir, en ce que de l'angle de l'exagone AEF de 120. degrez ôtant l'angle BFD de 60, il reſte 60 degrez, dont la moitié eſt la valeur

de l'angle EFD, lequel étant ajoûté à l'angle BFD, donne l'angle BFE droit, & de même de FBC. Ainſi BF eſt perpendiculaire à ces mêmes faces, & en eſt par conſequent auſſi la diſtance. Donc ce diametre eſt à FR comme R 3 à 1, & à FA comme 2 R 6 à 3, ou comme 6 à $\frac{3}{2}$ R 6.

8. J'ai été plus loin. J'ai terminé le deſſus d'une alveole par 3 rhombes égaux & ſemblables à ceux du fond, en faiſant en ſorte que les faces du contour

fuſſent auſſi des rhombes pareils ; ce qui ſe fait, en prenant les arétes AK, BL, &c. égales aux côtes des rhombes du fond, & leur menant par KL, &c. des paralleles, comme on le voit dans la figure ſolide repreſentée en perſpective. Ce qui m'a donné un nouveau corps ſolide terminé par 12 rhombes tous égaux & ſemblables, ayant tous les angles de ſes faces égaux, & de 120 degrez ; de plus 24 angles plans aïgus, chacun de 70 deg. 32. min. & 24

obtus, chacun de 109, 28, & qui eſt circonſcriptible à une ſphere. Il eſt vrai qu'il a 6 angles ſolides compoſez chacun de 4 angles plans aigus de 70 deg. 32 min. chacun, & 8 autres angles ſolides compoſez de 3 angles plans obtus, chacun de 109 deg. 28 min. Ainſi il n'eſt pas inſcriptible à une ſphere. Ce nouveau corps a auſſi deux eſpeces d'axes ; & étant coupé perpendiculairement à ceux qui paſſent par les premiers angles ſolides oppoſez, ſça-

voir par ſon centre, la coupe eſt toûjours un quarré: au lieu que ſi on le coupe de même perpendiculairement à ceux qui paſſent par les derniers oppoſez, le coupe eſt toûjours un exagone. Ce qui fait que ce corps repreſente en tout ſens (étant vû ſelon les derniers axes) des alveoles exagonales; & étant vû ſelon les premiers, il repreſente des alveoles quarrées.

9. De plus, on peut l'environner de 12 autres corps tous pareils, poſez ſur cha-

cune de ſes faces ; en ſorte qu'il ne reſtera aucun jour entre ces 13 corps, à cauſe que les angles de ces mêmes faces ſont chacun de 120 degrez : d'où il ſuit que ce nouveau corps (que je nomme dedecaëdre apiain ou rhombique) peut exactement remplir l'univers ; de même que l'exaëdre rhombique, dont le cube n'eſt qu'une eſpece ; ou ſi l'on veut, de même que l'octaëdre joint avec le tetraëdre, comme je l'ai demontré ailleurs. Nous a-

vons joint ici le develope-ment de ce nouveau dede-caëdre.

9. Enfin il eſt évident qu'on peut ſuppoſer une ſphere en chacun de ces 12 corps environnans qui les touche dans les centres de leurs faces. Ce qui nous fait connoître de quelle maniere 12 ſpheres doivent être rangées autour d'une treiziéme égale à chacune d'elles, pour ſe toucher toutes ; & on voit qu'il n'y en a pas une ſeule des 13 qui n'en doive toucher 5. au-

tres, & que de plus elles se touchent toutes 4 à 4; enfin elles sont rangées 6 à 6 autour de grands cercles de la premiere, qui font entr'eux les angles des rhombes ci-dessus; & chaque cercle en a de plus 3 de chaque côté de son plan, qui se touchent mutuellement, & qui touchent les 6 qui sont tout autour de lui. [*At sat mirabilium.*]

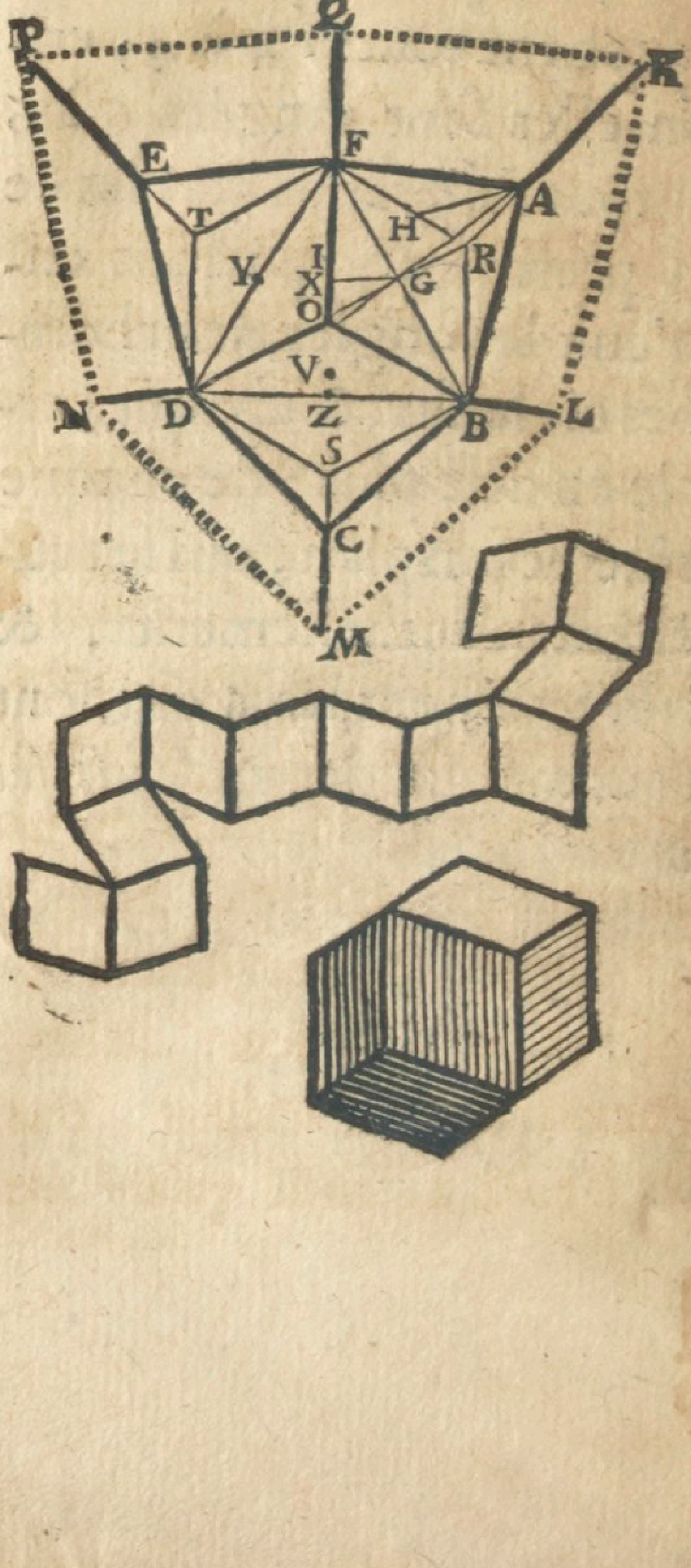
P
Q
K
E
F
A
T
H
Y
I
X
O
G
R
V
N
D
Z
B
L
S
C
M

MORTS.

Damoiſelle Henriette de Conflans, Marquiſe d'Armentieres, mourut ſans alliance le 14. Avril, dans un âge fort avancé.

La maiſon de Conflans eſt une des plus anciennes du Royaume : elle pretend tirer ſon origine des anciens Comtes de Brieres. Elle a été fertile en Seigneurs illuſtres, qui ſe ſont diſtinguez par leur valeur, par les belles actions qu'ils ont

faites au ſervice des Rois, & les dignitez conſiderables qu'ils ont poſſedées dans le Royaume. Cette Demoiſelle eſt la derniere de ſa branche. Il reſte encor de cette illuſtre maiſon M. le Marquis d'Armentieres, premier Gentilhomme de la Chambre de Son Alteſſe Royale Monſeigneur le Duc d'Orleans ; & M. le Marquis de Conflans, ci-devant Colonel de Dragons, & M. le Chevalier de Conflans, Colonel d'infanterie. Les deux premiers

de ces Messieurs ont épousé deux Dames de la maison de Rochoir, filles du Marquis de Jussac, Lieutenant general des armées du Roy, & de Madame la Marquise de Jussac, ci-devant Gouvernante de Son Alteſſe Royale Madame la Ducheſſe d'Orleans. Ils ſont tous trois fils du Marquis de ſaint Remy, & d'une Dame de la maiſon d'Agueſſeau.

Damoiſelle Loüiſe-Victoire d'Harville, fille de

Meſſire Claude-Antoine d'Harville, Chevalier Comte dudit lieu, Seigneur de la Selle, Beaumoret, &c. Lieutenant general pour le Roy au pays Chartrain, mourut ſans alliance le ſix Avril 1712.

M. le Comte d'Harville a été marié deux fois. Il a eu du premier lit N. d'Harville, épouſe de N. Palatin de Dio, Comte de Montperoux, Meſtre de Camp general de la Cavalerie Legere de France, & Lieutenant general des armées du Roy.

Roy. Ce Seigneur eut pour frere M. le Marquis de Palezeau, Gouverneur de Charleville, & pour sœurs Mesdames la Duchesse de Bethune d'Orval & la Marquise de Montmorenci-Fossense. La maison d'Harvile-Palezeau est une des plus considerables du Royaume, soit par les alliances ou les dignitez. La maison des Ursins est tombée dans cette maison. Le fameux Chancelier Juvenal des Ursins est un des grands-peres du Comte d'Harville.

Il faut remarquer que dans ces temps-là la dignité de Chancelier de France étoit poſſedée par des gens de guerre. L'hiſtoire rapporte que ſous le regne de Charles VII. le Comte de Dunois ayant pris Bordeaux ſur les Anglois, faiſant ſon entrée à Bordeaux avoit à côté de lui le Chancelier des Urſins, qui étoit armé de toute piece. On remar-

que pareillement que le Chancelier de Rochefort marchoit en pareil équipage devant le Roy Loüis XI. Il paroît par l'hiſtoire que c'eſt le dernier homme de guerre qui ait poſſedé cette dignité.

MARIAGES.

Monſieur Dupil, Receveur general, a épouſé Mademoiſelle de la Tour. Elle eſt fille d'un Controlleur general de la Maiſon de Madame la Dauphine de Baviere, & d'une Damoiſelle de Mailly de Breüil.

M. d'Angennes épouſa le 16. Mars Mademoiſelle du Breüil.

La maiſon d'Angennes

est une des plus grandes & des plus considerables du Royaume. On trouve dans les anciennes chroniques de France, qu'un Baron d'Angennes accompagnoit le Roy saint Loüis à la conquête de la Terre Sainte. Il y a eu plusieurs Chevaliers de l'Ordre, Gouverneurs de Provinces, Capitaines des Gardes du Corps, Ambassadeurs, Conseillers d'Etat; deux Evêques du Mans, dont l'un a été connu sous le nom du Cardinal Rambouillet; & l'autre, Claude

d'Angennes, eſt mort en odeur de ſainteté. N. d'Angennes, Marquis de Ramboüillet, Capitaine des Gardes du Corps, épouſa une Prudhomme, Dame de Maintenon, qui le fit pere de neuf enfans : dont N. d'Angennes, Marquis de Maintenon, grand Prevôt de France, Chevalier des Ordres du Roy, épouſa une Dame de la maiſon d'O. C'eſt de ce Seigneur que deſcend M. le Marquis d'Angennes, Enſeigne des Genſdarmes de la Garde du

Roy, Meſtre de Camp de cavalerie, qui ſe trouve chef de cette illuſtre maiſon, & qui a épouſé Mademoiſelle du Breüil.

M. de Varennes a épouſé Mademoiſelle Bontemps. Il eſt Colonel du regiment de Lorraine d'infanterie. Il a pour frere M. le Chevalier de Varennes, Colonel auſſi d'un regiment d'Infanterie, & N. de Varennes Capitaine de dragons. Mademoiſelle ſa ſœur a épouſé M. le Comte de l'Ancre,

homme de qualité distingué dans la Bretagne, qui étoit veuf d'une sœur de M. le Marquis de Coëtenfao, Lieutenant general des armées du Roy, premier Sous-Lieutenant des Chevaux Legers de la Garde du Roy, & Chevalier d'honneur de Madame la Ducheſſe de Berry, fille de France; & de Monſeigneur l'Evêque d'Avranches.

Nouvelles de Flandres.

Monſieur le Maréchal de Monteſquiou ayant eu avis que les ennemis s'aſſembloient vers Orchies, fit avancer quelques bataillons vers la Senſée, pour en empêcher le paſſage. Les ennemis parurent de l'autre côté de cette riviere: mais voyant la bonne contenance de nos troupes, ils ſe retirerent vers Douay ſans rien entreprendre. Les Etats Generaux demandent

des ſommes conſiderables aux Etats du Brabant, de Flandres & du Hainaut. On aſſure que ces derniers leur ont accordé un ſubſide de quatre-vingt-dix mille florins, outre les fourrages.

Nouvelles de Catalogne.

On mande de Catalogne que Don Miguel Pons, Lieutenant general, étant parti du pont de Suert, pour s'emparer du château de Saroca, ayant été informé que les ennemis vouloient

forcer le Marquis de Villa Hermosa dans un poste im- portant qu'il occupoit, changea de route pour le secourir. Sitôt qu'il parut, les ennemis se retirerent avec precipitation, & repasserent la Segre. Un regiment Espagnol ayant eu avis qu'un corps des ennemis avoit dessein de le surprendre, se mit en marche, les surprit eux-mêmes, les contraignit de prendre la fuite, fit cent quatre-vingt prisonniers, & se saisit de leurs équipa-

ges, n'ayant pas eu le temps d'emmener leur butin. Les ennemis ayant reçû un renfort, contraignirent les Eſpagnols à ſe retirer avec precipitation. Ils firent quatre-vingt priſonniers. Cependant les Eſpagnols emmenerent leur butin, & les cent quatre-vingt priſonniers qu'ils avoient pris. On écrit de Barcelone que l'Archiducheſſe ne pourroit partir avant le 15. Avril; que la diſette y eſt toûjours fort grande.

Les lettres d'Eſtrama-

dure portent que trente-ſix grenadiers Portugais ſortis d'Albuquerque, pour eſcorter des chevaux qui alloient charger des vivres, avoient été faits priſonniers.

On mande d'Alicante, qu'un vaiſſeau Anglois, monté de cinquante-deux pieces de canon & deux cens hommes d'équipage, donnant chaſſe à deux bâtimens qui venoient de porter des vivres à Vinaroz, ayant échoué ſur la côte à la vûë de Denia, avoit été

obligé de ſe rendre.

On écrit de Cologne, que les partis François font continuellement des courſes le long du Rhin. Ils ont pillé au voiſinage de Bonne pluſieurs batteaux qui n'avoient point de paſſeports. Le Gouverneur de Bonne détacha deux cens hommes de ſa garniſon pour reprendre le butin : mais deux ou trois de ces partis ſe joignirent, les enveloperent, & les firent tous priſonniers.

FIN.

TABLE.

Suite de la Lettre de Quebec. page 1

Extrait de Lettre de Monsieur Funk, Envoyé extraordinaire du Roy de Suede à Constantinople. 49

Nouvelles d'Allemagne, 55

Nouvelles d'Espagne. 58

Nouvelles de Londres. 59

Nouvelles de Flandres. 66

L'Amour à Iris malade. 68

Articles des Enigmes. 81

TABLE.

Enigme du mois passé. 82
Envoy par M. P. la même.
Parodie de la seconde Enigme. 83
Questions. 85
Enigme nouvelle. 87
Chanson ancienne. 89
Gouvernement donné: 92
Bouquet par M. B. 93
Réponses, sur les mêmes rimes du Bouquet. 94
Livre nouveau. 97
Poëme sur la Sagesse. 107
Dons du Roy d'Espagne. 121
Discours sur l'Ordre de la Toison d'or. la même.
Chanson nouvelle, par M. P. 148

TABLE.

Réponse, sur les mêmes ri-
mes. 149
Morts. 150
Discours de l'Academie Roya-
le des Sciences. 193
Dons du Roy. 213
Clavecin trés-particulier &
trés-beau. 216
Sicera, *Ode.* 217
Pompe funebre. 224
Morts. 301
Mariages. 308
Nouvelles de Flandres. 313
Nouvelles de Catalogne. 314

Fin de la Table.

76-78 174-192
213-216 301-305